LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 33 SAINT-BONIFACE, JEUDI 18 NOVEMBRE 1976

LE P. Q. AU POUVOIR

Réactions à l'élection

recueillies par ALBERT LEMMEL

L'élection d'une forte majorité péquiste à l'assemblée Nationale du Québec pèsera lourd sur l'avenir du Canada et de manière variable selon le déroulement des premières années du gouvernement de l'équipe de M. René Lévesque. Elle pourrait influer également indirectement sur celui des communautés francophones des autres provinces dont l'existence tient pour beaucoup à la continuation de la politique fédérale de bilinguisme. Les intérêts des Québécois ne sont pas les mêmes que ceux des communautés francophones. Au lendemain de l'élection nous avons rejoint par téléphone quelques représentants de la communauté franco-manitobaine et des communautés francophones minoritaires qui nous livrent leurs réactions.

D'abord de la surprise, comme nous l'a confirmé le Dr Gérard Archambault, président de la Société franco-manitobaine:

"Le résultat était prévisible mais pas à ce point-là. Les gens étaient écoeurés du gouvernement Bourassa pour plusieurs raisons, ce qui implique que c'était un vote contre le gouvernement plutôt qu'un vote pour la séparation. C'est dans ce sens là que je dis que c'est surprenant parce qu'on sait que les Québécois en général sont plutôt fédéralistes que séparatistes. Si on regarde le vote populaire par exemple on remarque qu'il y a seulement eu une augmentation de dix pour cent de voix pour le PQ. Si le gouvernement Bourassa avait su mieux répondre aux aspirations des gens, le pourcentage de voix aurait été sensiblement le même qu'en 1973."

Quant à savoir si cette élection des péquistes aura des répercussions plus ou mons directes sur les minorités francophones, il nous répond:

"Pas pour le moment, non. R. Lévesque a dit à plusieurs reprises qu'il y aura un référendum sur la séparation dans les deux ans à venir. Alors à ce moment-là si les Québécois votaient pour la séparation c'est certain que ça aurait un effet désastreux pour les communautés francophones hors Québec. Mais pas pour le moment. La seule chose que ça peut faire, c'est peut être encourager les anglophones à l'extérieur du Québec à négocier plus fermement pour une meilleure entente entre les deux groupes; pour justement conserver l'unité du pays. . . Je n'ai pas l'impression que cela changera quelque chose dans l'immédiat à la politique fédérale du bilinguisme à l'égard des communautés."

M. Hubert Gauthier, directeur de la Fédération des Francophones Hors Québec avait consulté les représentants des diverses associations provinciales très tôt mardi. Selon lui ce vote massif pour le PQ est un avertissement aux gouvernements aux partis mais aussi à tous les Canadiens.

"A part le fait que les Québécois ont voté pour un nettoyage administratif sur lequel nous ne nous prononcerons pas parce que ce sont les Québécois qui ont à prendre ce genre de décisions l'élection d'hier est un avertissement sérieux du peuple québécois à l'endroit du gouvernement d'Ottawa. Non seulement du parti libéral, mais aussi du parti conservateur, de tous les partis. Un avertissement sérieux aussi à l'endroit du peuple canadien tout entier et des gouvernements provinciaux dans ce sens qu'ils disent qu'ils ont fini de se laisser balloter d'un bord à l'autre par n'importe qui. . ."

"Pour nous (Francophones Hors Québec), en ce qui concerne les communautés cela ne change rien sauf que cela jette un nouvel éclairage sur toute la problématique du bilinguisme canadien et l'unité canadienne. . . Le gouvernement fédéral ne pourra plus marcher sur la clòture avec son approche de l'unité du pays.

(suite, page 13)

Page 2, l'éditorial: "Le Parti Québécois au Pouvoir"

Page 6: John Turner parle de l'avenir constitutionnel du Canada

Page 7: Les sources du nouveau nationalisme québécois



Un raz-de-marée enthousiaste a porté au Pouvoir au Québec le Parti Québécois dirigé par René Lévesque. Au moment où nous écrivons ces lignes, les rapports accordent au P.Q. soixante dix sièges à l'Assemblée Nationale, ce qui assure au nouveau gouvernement une solide majorité. Monsieur Lévesque avait déclaré qu'il s'agissait de "l'élection de la dernière chance". Il a bataillé vaillamment. Il a réussi. Monsieur Lévesque, qui est âgé de 54 ans, fut journaliste à la télévision et ministre dans le cabinet libéral provincial qu'il quitta en 1967 pour se consacrer à l'indépendance du Québec. Le Parti Québécois est le regroupement, sous une seule bannière séparatiste, des groupes indépendantistes qui s'étaient constitués au Québec sous diverses appellations. Monsieur Lévesque n'avait pas réussi à se faire élire au cours des deux dernières élections provinciales (1970 et 1973), mais son parti ne cessa de progresser. Lundi, victoire éclatante. Tout au long de la campagne électorale, M. Lévesque insista sur la nécessité de remplacer le gouvernement Bourassa par celui d'un parti honnête et compétent, remettant la question de l'indépendance à plus tard alors que la population québécoise serait consultée par voie de référendum. Nombre de Québécois jubilent. Des mois intéressants s'annoncent.

Éditorial

LE PARTI QUÉBECOIS AU POUVOIR

Mardi matin. Nous nous préparons à mettre sous presse. Il faut écrire. Ecrire sur l'événement de l'heure sur lequel depuis hier soir, chacun commente : l'élection québécoise.

Le Parti Québécois de René Lévesque a pris le pouvoir au Québec par une forte majorité. Le Parti Libéral y a essuyé une cinglante défaite. Le Premier Ministre Bourassa lui-même a perdu son siège à l'Assemblée Nationale. Jean Marchand n'a pas réussi à se faire élire. Treize ministres du gouvernement libéral ont perdu leurs sièges.

Le commentaire le plus fréquent ce matin veut que les électeurs qui ont porté le Parti Québécois au Pouvoir aient fait abstraction du fait que cette formation politique a comme objectif principal l'indépendance du Québec, pour voter contre le gouvernement de M. Bourassa, contre M. Bourassa, pour changer l'administration de la province, pour un meilleur gouvernement. Les chefs politiques à Ottawa s'expriment ainsi mais on sent qu'ils sont mal à l'aise. Ceux qui ont vu le Premier Ministre Trudeau à la télévision lire son texte préparé sur le résultat de l'élection ont pu se rendre compte qu'il ne disait pas tout ce qu'il pensait. James Richardson, interviewé par Radio-Canada ce matin, reprend l'explication comme beaucoup d'autres et dit que le Parti Québécois a reçu un mandat d'administrer le Québec en remplaçant le Parti libéral, et que c'est tout. On a l'impression que chacun essaie de se rassurer.

Il est certain que l'équipe de M. Lévesque, constituée de nombreux experts, va faire du bon travail et ce sera tant mieux pour le Québec dont le déficit atteint le milliard de dollars et où le taux de chômage dépasse dix pour cent. Il va falloir d'abord mettre de l'ordre dans la maison.

Claude Ryan faisait remarquer, dans Le Devoir, vendredi dernier, que "le PQ est le reflet sur la scène politique des valeurs d'une forte proportion des citoyens appartenant à la jeune génération. Il offre le véhicule le plus apte à favoriser l'insertion de ces citoyens dans le processus politique " et, continuait-il, "il offre enfin une vision élevée de ce que devrait être la vie publique au Québec".

Mais il y a plus. Le Parti Québécois, que nous sachions, n'a jamais renié sa raison d'être qui est d'obtenir l'indépendance du Québec, ce qui est explimé clairement dans son programme où il est dit qu'un gouvernement du Parti Québécois s'engagerait à "mettre immédiatement en branle le processus d'accession à la Souveraineté en proposant à l'Assemblée Nationale, peu après son élection, une loi autorisant à exiger d'Ottawa le rapatriement à Québec de tous les pouvoirs et à entreprendre en vue de cet objectif des discussions techniques avec Ottawa sur le transfert des compétences".

C'est assez clair. Cela, bien sûr, ne veut pas dire qu'il va être question de Souveraineté ces jours-ci ni même ces mois prochains. Monsieur Lévesque et son équipe ont du pain sur la planche pour un bon moment. Il y a aussi la question du referendum. Et puis, il y a la conférence des provinces et d'Ottawa sur la Constitution qui doit se tenir le mois prochain. Il sera intéressant de voir comment le Premier Ministre Lévesque et ses experts en questions constitutionnelles s'y comporteront. Il sera intéressant aussi de voir l'attitude qu'adoptera le Premier Ministre Trudeau.

La grande question constitutionnelle pourrait être réglée, comme on l'a dit déjà, par une nouvelle formule politique, une formule de confédération véritable d'Etats forts, une décentralisation de pouvoirs vers les provinces qui se retrouveraient dans une constitution ainsi amendée sinon dans une nouvelle constitution. Une telle formule, on l'a dit à maintes reprises, pourrait être acceptable aux Québécois. Le parti de Monsieur Lévesque ne s'appelait-il pas, ne s'appelle-t-il pas aussi "Souveraineté Association"? Or, qui dit association. . . Mais cela demanderait de la part du gouvernement fédéral plus de flexibilité, voire beaucoup de flexibilité, qui malheureusement n'existe pas là-bas en ce moment. . .

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

"The Club"

Messieurs,

Il y avait un temps où les anglophones de Saint-Boniface aimaient aller au "French Club" pour se divertir dans une ambiance française. C'était le "fun" pour beaucoup d'entre eux. Ils sortaient le peu de français qu'ils savaient et essayaient de commander en français.

Il y avait un temps où les francophones pouvaient aller au "Club La Vérendrye" commander un verre en français et écouter de la musique française et se divertir.

Il y avait un temps où le francophone qui adressait la clientèle du Club La Vérendrye, le faisait en français. Malheureusement, c'est maintenant changé.

Lorsque la personne s'assied au Club La Vérendrye et commande un verre, il se fait poser la question: "WHAT"? ou "I don't speak French". Ce qu'il y a encore de plus ironique c'est lorsqu'une personne adresse la clientèle, elle parle anglais avec un accent ressemblant à celui du Voyageur s'adressant à Lord Selkirk. Cela pour plaire aux anglophones et supposément aux francophones.

Le "FRENCH CLUB" n'existe plus. Pour les francophones c'est "THE CLUB". Si on ne peut garder notre langue lorsqu'on veut se divertir à Saint-Boniface, comment est-ce qu'on peut la pratiquer sauf à la maison, si même on la parle à la maison.

Ne serait-il pas possible d'avoir au moins quelques soirées par semaine avec de la musique française? Ne serait-il pas possible d'embaucher un personnel francophone ou bilingue? J'espère que "OUI". Si non, il vaudrait mieux changer le nom de "CLUB LA VERENDRYE" à "LORD SELKIRK LOUNGE".

Si la langue française sert à nous identifier aussi bien que de nous permettre de communiquer, alors . . . IDENTIFIONS-NOUS!!!

Vincent Dureault

c.c. LA LIBERTE

Le monument au Voyageur

M. Etienne Bohémier
FESTIVAL DU VOYAGEUR

Cher ami,

Félicitations pour votre initiative au sujet d'avoir bientôt à Saint-Boniface, un monument érigé à la mémoire des Voyageurs.

Vous me permettrez toutefois de vous poser quelques questions, car, le reportage dans l'hebdo LA LIBERTE du 28 octobre dernier (LE SOUTH EAST LANCE du 27 octobre dernier) me laisse perplexe.

1. Y aurait-il moyen de retarder toutes décisions finales sur le choix du monument, en attendant la participation du public et entre autres, un concours d'artistes et de sculpteurs?

2. Avez-vous consulté la Société Historique de Saint-Boniface?

3. N'y aurait-il pas occasion de considérer 2 monuments, un genre classique (un peu semblable au monument à la mémoire de Jean-Baptiste La Vérendrye et le Père Aulneau récemment dévoilé devant la Cathédrale) et un autre genre monumentale érigé à un endroit le mieux choisi pour faire de la publicité pour le Festival?

J'ai pour le moment grande difficulté à voir un monument qui représenterait les Voyageurs dans votre présentation au Conseil qui seraient écossais, irlandais, anglais, voire même français. En se précipitant pour obtenir une base bien étendue, en vue d'appuyer le financement de ce projet, il ne faudrait pas oublier que le Voyageur est de caractère distinctif et canadien. Le type d'homme qu'ont représenté les quelque 4 Voyageurs officiels du Festival depuis 1970 ne mérite-t-il pas d'être continué?

Puisque le monument qui serait posé sur la rive est de la Rivière Rouge, serait un monument genre classique, j'ose vous offrir mon humble opinion d'un type d'homme bien différent de votre porteur de bagagé... surtout s'il s'agit du bagage des autres.

Je vois un homme ou des hommes avec canots et raquettes, démontrant par le regard et un geste de la main et semblant dire: 'Je vois ici l'avenir de l'Ouest. J'aimerais m'y installer après mes voyages et y bâtir maison.'

Le monument de 40 pieds de hauteur à mon humble avis serait un véritable géant coiffé de la tuque rouge, portant la ceinture fléchée et soit les raquettes aux pieds ou en évidence, puisque le Festival est d'hiver.

Etant donne que ce projet est public, je me permets d'envoyer copies de cette lettre à l'hebdo mentionné ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, cher Etienne, l'expression de mes sentiments respectueux.

Bien à vous,

GEORGES FOREST

cc: LA LIBERTE

Appui

Monsieur le Rédacteur,

Vous trouverez inclus $20. en aide à votre journal, je regrette de ne pas l'avoir fait avant, j'aime bien mon journal et je le manquerais de ne pas le recevoir. C'est le seul journal français que je reçois et je vous en remercie.

Votre dévouée lectrice,

Mme Alphonse Senécal
Saint-Eustache

O

Monsieur le Rédacteur,

Un coup de pouce cette année, comme les autres! À titre de suggestion: pourquoi pas un coup de pouce annuel?

Continuez le bon travail!

signé: Anonyme
Village Canadien Coop Ltée
Saint-Vital, Manitoba

(suite, page 18)

Les lettres à LA LIBERTÉ

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Enfin, nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

MAQUETTISTE : Angele Lebeau

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Le "coup de pouce"

581 - J. A. Vermette
Vermette, Manitoba
582 - Berthe Arbez
Saint-Claude, Manitoba
583 - M. Léo Ruest
Sainte-Anne-des-Chênes, Man.
584 - M. Vital Boissy
304-480, rue Aulneau, Saint-Boniface
585 - M. Maurice Gauthier
534, Bourgeault, Saint-Boniface
586 - Mlle Flora Girard
244-261, rue Goulet, Saint-Boniface
587 - M. Eugène Drouin
291, rue Goulet, Saint-Boniface
588 - J. J. Grenon
196, rue Elm, Winnipeg

588 - M. François Munilla
675, rue Thibault, Apt. 5, Saint-Boniface
589 - J. J. Grenon
196, rue Elm, Winnipeg
590 - Prof. Max Manishen
1208-270 Roslyn Road, Winnipeg
591 - Mme Lillian Main
59, av. Balfour, Winnipeg
592 - Mme Raymond Pantel
416, rue Lachance, Somerset, Man.
593 - Mme Elisa George
Villa Youville, Sainte-Anne-des-Chênes, Man.
594 - M. Joseph Bosc
C.P. 7, N.-D.-de-Lourdes, Man.
595 - M. Lucien A. Collet
Saint-Claude, Man.
596 - M. Albert Petit
Ile-des-Chênes, Manitoba
597 - W. E. Clément
Saint-Malo, Manitoba
598 - Normand & Léonie Boisvert
103, rue Saint-Pierre, Saint-Norbert, Man.
599 - Mme Alfred Alarie
Elie, Manitoba
600 - Mme B. Allard
209-990, rue Bétournay, Saint-Boniface, Man.
601 - M. Charles E. Landry
95 Tamarac Bay, Saint-Boniface
602 - Mme Ernestine Guinet
Hartney, Man.
603 - Barbara Fisher
349 Waterloo Street, Winnipeg
604 - M. et Mme Jean Las
161, rue Dumoulin, Saint-Boniface
605 - W. A. M. Pelletier
203-522, rue Sherbrook, Winnipeg
606 - Mme Dorothée Lussier
437, Kiwanis Center of the Deaf
285 Pembina Highway, Winnipeg
607 - Denise Leclaire
9960, Papineau, Montréal, P. Q.
608 - M. Narcisse Cayer
Dauphin, Manitoba
609 - Soeurs S.N.J.M.
200 First Street North, Kenora, Ont.
610 - M. Hervé Barnabé
Letellier, Man.
611 - Mme Dorothée Fredette
Apt. 409-187, av. Cathédrale, St-Boniface
612 - M. et Mme Edmond Beaupré
Dunrea, Manitoba
613 - Le Culte de Saint-Joseph
Otterburne, Manitoba
614 - M. Noël Roy
Aubigny, Manitoba
615 - M. Louis de Rocquigny
Haywood, Manitoba
616 - M. Jean F. Joyal
Saint-Malo, Manitoba
617 - Emma Gosselin
Saint-Malo, Manitoba
618 - Marcel et Dorothée Touzin
156, rue Masson, Saint-Boniface
619 - Soeurs Saint-Joseph
126, rue Masson, Saint-Boniface
620 - M. et Mme Adélard Senécal
Elie, Manitoba
621 - Germaine Krawzuk
432, av. Helmsdale, Winnipeg
622 - Mme Gratia Fortin
3555, Côte-des-Neiges, Montréal, P.Q.
623 - Famille Raynald Labossière
Saint-Léon, Manitoba
624 - Anonyme
625 - Mme J. M. Perreault
835, rue Lemay, Saint-Norbert, Man.
626 - Patricia Vine
Saint-Léon, Manitoba
627 - M. Denis Blais
La Broquerie, Manitoba
628 - M. Lucien Archambault
Sainte-Rose-du-Lac, Man.
629 - M. Jean Landry
478, rue Saint-Jean-Baptiste, St-Boniface
630 - Mlle L. Turgeon
381, rue D'Eschambault, Saint-Boniface
631 - Famille Gabriel Bernard
Saint-Claude, Man.
632 - Mlle Renée-France Labossière
159, boul. Provencher, Saint-Boniface
633 - M. Joseph Mahé
554, rue Bourgeault, Saint-Boniface
634 - M. et Mme J.T.A. Fontaine
Suite 547-261, rue Goulet, St-Boniface
635 - M. Gilbert Sabourin
67, av. Berrydale, Saint-Vital
636 - Anita et Claude Gagné
Village Canadien Coop Ltée, Saint-Vital
637 - M. Albert Guay
27-737, av. Sargent, Winnipeg
638 - J.E.P. Fournier
276, rue Kitson, Saint-Boniface
639 - M. Lucien Chaput
229, boul. Dollard, Saint-Boniface
640 - Les Filles de la Croix
887, rue de l'Eglise, Saint-Norbert
641 - M. John Lechow
548 Ravelston Ave. East, Winnipeg

642 - M. et Mme Henri Damphousse
Letellier, Man.
643 - M. Henri Orieux
509, rue Saint-Jean-Baptiste, St-Boniface
644 - Alphonse Senécal
Saint-Eustache, Man.
645 - Mme Marguerite Comeau
Manoir Saint-Pierre, Saint-Pierre, Man.
646 - M. Norbert Chaput
C. P. 75, Saint-Adolphe, Man.
647 - M. Augustin W. Trudeau
Ile-des-Chênes, Man.
648 - M. Lucien François
R.R. 1, Steinbach, Man.
649 - Marie Louise Kmety
No 11-725, rue Sherbrook, Winnipeg
650 - Mme Ella LaChance
310-291, rue Goulet, Saint-Boniface
651 - Mme F. Guenette
135, rue Bristol, Saint-Boniface
652 - Mme M.A. Belleville
803-253, boul. Edgeland, Winnipeg
653 - M. Edgar J. Trudel
20017 Kingsville, HarperWoods, Mich.
654 - Louise Navellod
Suite 9-B-30 Chesterfield, Winnipeg
655 - Genevieve Thompson
526, de la Morénie, Saint-Boniface
656 - M. Gérard Comeau
402-1106 Saint Mary's Road, Saint-Vital
657 - RR. PP. Oblats
Lebret, Saskatchewan

L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

Les coopérateurs francophones du Canada seront bien représentés à l'Alliance Coopérative internationale, organisme qui regroupe les mouvements coopératifs de 65 pays avec un total de 326 millions de coopérateurs.

En effet, au 26e congrès de l'ACI, tenu à Paris à la fin de septembre, trois dirigeants francophones ont été nommés à des postes importants.

M. Yvon Daneau, directeur général adjoint, Recherche et Développement, à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, a été élu au Nombre des 16 membres qui forment le Conseil Exécutif de l'Alliance.

M. Martin J. Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération et **M. Jean-Marie Ouellet**, président du Conseil de la Coopération du Québec, ont été choisis comme membres du Comité Central de l'ACI. Ce comité est composé de 240 personnes représentant les pays-membres, il se réunit tous les ans et contrôle l'action de l'ACI entre les Congrès.

Quelque mille délégués et observateurs assistaient au congrès de Paris. La délégation canadienne était particulièrement imposante. **M. Denis Maynard**, gérant de la Caisse populaire de Saint-Malo, était au nombre des observateurs au congrès de l'ACI.□

l'opinion des autres

Le rejet du fait français

Ceux qui prônent au Québec le maintien du fédéralisme sont atterrés par les révélations récentes de Claude Arpin qui, dans un reportage choc publié au retour d'une tournée dans les provinces de l'Ouest, écrit qu'«un nombre inquiétant de Canadiens de cette région éprouvent pour le Québec une animosité voisine de la haine pathologique.»

L'application de la loi fédérale sur les langues officielles aurait provoqué dans le Canada anglais le ressac qui menace maintenant d'emporter le gouvernement Trudeau. Les ministres anglophones abandonnent le navire qui donne de la bande. Après Turner, Sharp, Drury, Mackasey, les derniers démissionnaires, voilà que l'important ministre de la défense, James Richardson s'empresse de boucler ses malles pour rassurer ses électeurs littéralement déchaînés contre tout ce qui rappelle le Québec et le fait français.

Le reporter du *Montréal Star* aurait-il exagéré? Dans une entrevue subséquente à Radio-Canada il a insisté qu'au contraire il n'avait pas tout dit et que, s'il avait tout révélé, le Québec entier, en l'écoutant, serait passé au séparatisme. Car, a déclaré Arpin, avec preuves à l'appui, la francophobie a atteint un point tel qu'il est défendu de parler français dans les restaurants à Vancouver et les programmes de ligne ouverte par tout l'Ouest déblatèrent une bonne partie de la journée contre Trudeau, le Québec et les Canadiens français sans exception, pendant que les journaux attaquent sans merci le supposé "french power" à Ottawa, en des termes d'une ironie grossière.

Devant ces faits, l'on serait tenté de croire que le Canada anglophone largement majoritaire a décidé d'imposer sa force une fois pour toutes et de régler leur compte aux tenants de la culture française au Canada. Malgré les dénégrations énergiques du *Globe & Mail* et du *Star* qui viennent de semoncer Richardson, on n'est guère rassuré sur le genre d'unité canadienne que l'on désire maintenant dans les provinces anglaises. Comment en sommes-nous arrivés là? Il y a quelques années, le Canada anglais hissait Trudeau sur le pavois parce qu'il avait proféré quelques insolences à l'adresse de ses compatriotes québécois. N'allait-il pas mâter le Québec? Dans cet espoir, si archaïque que cela paraisse, on l'acclamait déjà comme le restaurateur de l'hégémonie britannique en territoire canadien.

Or, trop canadien et pas assez britannique, Trudeau avec son rapatriement de la constitution, son biculturalisme et son bilinguisme a été pour le Canada anglais une profonde déception. L'impopularité du parti libéral, dans l'Ouest, témoigne d'un désir de vengeance, même si l'on doit sacrifier Trudeau homme d'état à Joe Clark politicien.

D'autres facteurs semblent également avoir contribué à ce rejet brutal de l'identité culturelle et linguistique du Québec. L'affirmation presque soudaine d'une culture authentiquement québécoise et l'aventure internationale connue par Montréal, au détriment de Toronto, avec la tenue successive de l'Exposition et des Jeux, ont sans doute réveillé chez nos partenaires canadiens d'insupportables complexes. D'où, matérialisées dans les faits, des réactions antifrançaises qui ne cessent de s'amplifier. Tout se passe comme si le Canada anglais, décidé d'en finir, s'était mis derechef à la recherche d'une formule qui mettra résolument le Québec au pas ou le sortira tout simplement de la Confédération.

Clément Marchand
(dans LE BIEN PUBLIC, Trois-Rivières)

O O O

L'Actualité

LES SÉPARATISTES DE 1759

Aux derniers jours du régime français, il sembla, un moment, que les gens de la côte de Beaupré [1] *allaient faire leur paix séparée avec l'armée de Wolfe. Il y avait eu, dit-on, "échange de bons procédés entre les soldats anglais et les habitants de L'Ange-Gardien"* [2].

Montcalm, furieux, qui n'aimait déjà pas les habitants de la colonie, proféra des menaces. Il écrivit à Lévis: "Je crains que les gens de L'Ange-Gardien et de la Côte de Beaupré ne fassent leur paix particulière. . . Il faudrait quelques gros détachements de Sauvages et de Canadiens pour les corriger. . . Et pour soutenir les Canadiens et les Sauvages, nous enverrons, s'il le faut, des grenadiers et soldats volontaires, avec des officiers, une centaine" [3].

Cet épisode de la vie de nos ancêtres me revient à la mémoire de temps en temps.

Jean de Lotainville

---

(1) La Côte de Beaupré s'étend de la Chute Montmorency, à l'est de Québec, jusqu'au Cap Tourmente, à l'est de Sainte-Anne de Beaupré. C'est le berceau de la Nouvelle-France. Parmi les noms des premiers habitants de la Côte de Beaupré (XVIIe siècle) on trouve Tremblay, Brisson, Clément, Godin, Goulet, Gaboury, Fiset, Poulin, Giguère, Verreau, Garneau, Gariépy, Emond, Bureau, Cauchon, La Berge, Le François, Boivin, Marois, Pagé, Petit, Perron, Quentin, Richard, Roussin, Trudelle, Touchet, Vézina, Huot, Hayot, Trépanier, Cloutier, Drouin, Boucher, Guion, Bélanger, Couillard, Maheu, Filion, Gravel, Thibault, et d'autres.

(2) L'abbé René-E. Casgrain — "Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien" Québec, 1902.

(3) id.

L'Art simplifié de réussir une omelette

Réussir une omelette est-il pour vous un art difficile? Etes-vous béat d'admiration devant les chefs cuisiniers qui les réussissent à tout coup? Ceci peut changer, car c'est un art qui s'apprend.

Premièrement, vous devez choisir le "modèle", car les omelettes en possèdent deux. Il y a d'abord l'omelette française, qui a la forme d'une mince couche d'oeuf saisie à l'extérieur mais molle à l'intérieur, et l'omelette soufflée qui se gonfle de quelques pouces, ayant la texture d'un soufflé. Ces deux omelettes peuvent s'accompagner de différentes farces ou garnitures, ce qui leur permet d'être servies à différentes étapes d'un repas. Se rappeler seulement de les manipuler rapidement mais doucement.



Pour préparer une omelette française verser le mélange d'oeufs dans un poêlon chaud bien graissé. Alors que le tout commence à prendre, soulever les bords afin de permettre à la partie encore liquide de glisser en-dessous. Poursuivre la cuisson jusqu'à ce que le dessous devienne doré et le dessus cuit mais encore humide. Si l'omelette est farcie, garnir d'abord puis, plier à l'aide d'une spatule en décollant les bords. Les omelettes peuvent être pliées en deux, trois, quatre ou simplement servies en pointes.

Maintenant que vous avez découvert tous les secrets de l'omelette française, on peut aborder ceux de l'omelette soufflée. Séparer les oeufs. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à l'obtention de pics fermes. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce que épais et jaune foncé. Généralement, on incorpore le mélange de jaunes dans le mélange de blancs, pour ensuite les verser dans un poêlon bien graissé. Cuire quelques minutes à feu doux (habituellement 3 à 4 minutes) jusqu'à ce que le dessous devienne doré. Puis placer au four et cuire selon la recette. Lorsque la surface de l'omelette est dorée et ferme au toucher, retirer le poêlon du four. Préparer la farce; puis, à l'aide d'une spatule, faire une incision profonde au centre et plier en deux.

Les omelettes peuvent également "s'habiller" selon les circonstances. Varier simplement les farces, garnitures ou sauces. Farcir de fromages, de confitures ou de gelées, de légumes, de fruits ou de viandes. Pour leur part, les sauces et garnitures offrent un grand choix: viandes ou fruits de mer dans une sauce à la crème, bacon émietté, fromage râpé, sucre en poudre, noix de coco grillée ou noix hachées.

N'est-ce pas facile? Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada désirant vous aider davantage ont préparé à votre intention, quelques recettes d'omelettes. "L'omelette au jambon et au fromage" est du type français, alors que "l'Omelette espagnole" et "l'Omelette aux pêches et au rhum" sont du type soufflé.

OMELETTE AU JAMBON ET AU FROMAGE

1 tasse de jambon cuit, en dés
¼ tasse d'oignons verts, hachés
1½ tasse de champignons tranchés
2 c. à table de gras
12 oeufs
3/4 tasse d'eau
¼ c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé

Sauter le jambon, les oignons et les champignons dans le gras jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Mêler les oeufs, l'eau, le sel et le poivre. Verser ½ tasse du mélange d'oeufs dans un poêlon chaud bien graissé. Réduire le feu, cuire l'omelette lentement. Incliner le poêlon occasionnellement et soulever les bords cuits pour permettre à la partie encore liquide de glisser en-dessous. Quand l'omelette est cuite quoique sa surface encore humide, augmenter le feu pour brunir le dessous. Parsemer ¼ tasse du mélange au jambon puis 2 à 3 c. à table du fromage râpé sur la moitié de l'omelette. Plier en deux et déposer dans un four à 200oF pour garder chaud. Répéter avec le reste du mélange d'oeufs et de la farce jusqu'à l'obtention de 6 omelettes.

Quantité: 6 portions.

OMELETTE ESPAGNOLE

SAUCE:

¼ tasse d'oignon haché
¼ tasse de piment vert haché
1 c. à table de gras
1 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
¼ c. à thé d'origan
1 boîte (19 onces) de tomates en conserve
1 boîte (7½ onces) de sauce aux tomates en conserve

Sauter l'oignon et le piment vert dans le gras jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Mêler la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement les tomates et la sauce aux tomates. Remuer et cuire jusqu'à épaississement (environ 5 minutes).

Quantité: environ 3 tasses.

OMELETTE:

6 jaunes d'oeufs battus
6 c. à table de lait
¼ c. à thé de sel
Pincée de poivre
6 blancs d'oeufs battus au stage ferme

Mêler les jaunes d'oeufs, le lait, le sel et le poivre. Incorporer aux blancs d'oeufs en pliant. Verser la moitié du mélange d'oeufs dans un poêlon chaud bien graissé; réduire le feu et cuire lentement jusqu'à ce que l'omelette gonfle et que le dessous soit doré (3 à 4 minutes). Cuire à 350oF jusqu'à ce que le dessus devienne sec et ferme au toucher (6 à 8 minutes). Répéter avec le reste du mélange d'oeufs. Verser la moitié de la sauce sur les omelettes. Faire une étroite incision au centre et plier. Napper du reste de la sauce.

Quantité: 6 portions.

OMELETTE AUX PÊCHES ET AU RHUM

½ tasse de raisins secs sans pépins
½ tasse de rhum OU
½ tasse d'eau et
1 c. à thé d'essence de rhum
½ tasse du sirop des pêches
¼ c. à thé de cannelle
½ c. à thé de zeste d'orange râpé
½ c. à thé de zeste de citron râpé
¼ tasse de noix hachées

Faire tremper les raisins dans le rhum ou l'essence de rhum et l'eau jusqu'à ce que dodus (environ 2 heures). Mêler le reste des ingrédients sauf les noix et cuire pendant 2 minutes. Ajouter les noix. Servir avec l'omelette.

Quantité: environ 1 tasse.

OMELETTE:

6 blancs d'oeufs
¼ tasse de sucre
6 jaunes d'oeufs battus
2 c. à table de lait
¼ tasse de rhum foncé OU
½ c. à thé d'essence de rhum
¼ c. à thé de sel
1 boîte (19 onces) de pêches, en conserve, tranchées

Battre les blancs d'oeufs jusqu'à l'obtention de pics mous. Ajouter le sucre graduellement en battant jusqu'à l'obtention de pics fermes. Mêler le reste des ingrédients sauf les pêches. Incorporer aux blancs d'oeufs en pliant. Verser la moitié du mélange d'oeufs dans un poêlon chaud bien graissé, réduire la chaleur et cuire lentement jusqu'à ce que l'omelette gonfle et que le fond devienne doré (3 à 4 minutes). Cuire au four à 350oF jusqu'à ce que le dessus soit sec et ferme au toucher (6 à 8 minutes). Répéter avec le reste du mélange d'oeufs. Egoutter les pêches, en réservant ½ tasse du sirop pour la sauce au rhum et aux raisins. Disposer la moitié des pêches sur la moitié de chaque omelette. Faire une étroite incision au centre et plier les omelettes en deux. Napper de sauce au rhum et aux raisins, servie chaude.

Quantité: 6 portions.

TRUITE FARCIE

1 truite de 2 à 3 livres
½ tasse de céleri en dés
¼ tasse d'oignon haché
2 c. à table de beurre
2 c. à thé de zeste de citron, râpé
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de paprika
¼ tasse de crème sure commerciale
2½ tasses de mie de pain, en dés
2 c. à table de beurre fondu

Laver et assécher la truite. Saupoudrer l'intérieur de sel. *Farce:* Sauter céleri et oignon dans le beurre. Mêler zeste, sel, paprika, crème sûre, pain, céleri et oignon. Farcir la truite. Coudre ou fermer à l'aide de brochettes. Déposer dans une lèchefrite graissée et badigeonner de beurre. Cuire à 450oF, comptant 10 minutes par pouce d'épaisseur, mesurée dans la partie la plus épaisse — 3 à 4 portions.

de ci, de ça...



Regards vers le Sud.— Une dépêche de l'agence de nouvelles Associated Press rapportait la semaine dernière que quelque 400 Canadiens prenaient part à une excursion de quatre jours à Seattle pour y faire leurs emplettes. Le voyage était organisé par une agence de voyages de Vancouver. Les marchands de Seattle y voyaient là un chiffre d'affaires d'un quart de million de dollars. Les prix de maints articles sont moins élevés aux USA qu'au Canada, à ce point que les Canadiens, rapporte l'agence de presse, y gagnent à acheter là-bas même s'il leur faut débourser pour la nourriture et le logement au cours de leur voyage. Une ménagère de Brunaby (C.-B.) a déclaré qu'un certain pain de savon parfumé se vend à Seattle $2 alors qu'elle doit le payer $4.95 chez elle. Des poupées qui se vendent $15 à Vancouver sont offertes au prix de $7 à Seattle. Un excursionniste se dit étonné de constater qu'une embarcation fabriquée en Colombie-Britannique se vende moins cher aux USA qu'à Vancouver. On sait que depuis un bon moment les Manitobains franchissent aussi la frontière pour aller faire leurs épiceries aux USA. Le taux d'inflation (avec "contrôles") au Canada se situe aux environs de 10.6 pour cent alors qu'il n'est que de 6 à 7 pour cent chez nos voisins du Sud.

***** *** *****

Les terribles simplificateurs. — Les créditistes de l'Alberta, au cours de leur congrès de la semaine dernière, ont adopté une résolution contre le projet de contrôle des armes à feu dont il est question depuis un bon moment et qui sera débattu aux Communes. Pour les créditistes, le contrôle des armes à feu serait le premier pas vers le communisme. Selon le délégué Radstaak, c'est ainsi qu'un Etat devient socialiste. . .

***** *** *****

De la crème glacée aux Esquimaux. — Une entreprise écossaise qui s'appelle Leeds of Coatbridge expédie à Halifax au cours de l'hiver des tonnes de crème glacée en "boules de neige", qui sont acheminées vers le Labrador au printemps par transport routier lorsque les routes redeviennent praticables.

***** *** *****

Héritage Manitoba. — Le gouvernement du Manitoba, à l'instar du gouvernement fédéral, vient de créer un nouvel organisme chargé de voir à la conservation et à la valorisation du patrimoine des Manitobains. On nous communique que le Juge ALFRED MONNIN a été nommé membre de cet organisme.

***** *** *****

Aux Edition du Blé. — Les Editions du Blé, de Saint-Boniface, annoncent la parution d'un roman intitulé *Le Pensionnaire.* On doit cette première de la maison d'édition franco-manitobaine à Messieurs ROGER LEGAL et PAUL RUEST. C'est à partir d'expériences vécues et observées dans la vie quotidienne des pensionnaires du Collège de Saint-Boniface que les deux jeunes auteurs ont composé ce récit. Le lancement officiel de cet ouvrage aura lieu au CUSB le 19 novembre dans le cadre d'une fête qui s'organise pour les Anciens de l'Institution.

***** *** *****

Le Cercle Molière. — Le Cercle Molière vient de recevoir un octroi de $3,000 du Conseil des Arts Du Maurier. Cet octroi servira à défrayer les coûts de production de la nouvelle pièce de Roger Auger, *John's Lunch*, qui sera présentée à la Salle Pauline-Boutal du 3 au 11 décembre qui vient.

***** *** *****

Chômage. — Le taux de chômage au Manitoba est tombé de 4.1 pour cent qu'il était en septembre à 3.8 pour cent en octobre. C'est aussi une diminution par rapport au taux d'octobre de l'an dernier qui était 4.5 pour cent. Le nombre total des chômeurs au Canada se chiffrait en octobre à 679,000, représentant un taux désaisonnalisé de 7.6 pour cent, soit le taux de chômage le plus élevé au Canada depuis le mois de mai 1961. Le taux de chômage s'est accru au Québec où il se situe (octobre 1976) à 10.1 pour cent c'est-à-dire 0.4 pour cent de plus qu'en septembre. Le taux de chômage à Terre-Neuve, toujours pour octobre, était 13.9 pour cent, en Ontario 6.3 pour cent, dans l'Ile du Prince-Edouard, 11.7 pour cent, en Nouvelle-Ecosse, 10.9 pour cent, au Nouveau-Brunswick, 11.8 pour cent.

***** *** *****

"Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage".— Vendredi dernier, le ministre des Transports du Canada, Otto Lang (Saskatoon-Humboldt) s'est rendu chez lui, à Saskatoon, sur une envolée régulière d'Air Canada, en compagnie de son épouse qui agit comme son adjoint spécial (sans salaire). On sait que le ministre a été fortement critiqué ces temps-derniers pour l'usage qu'il fait, pour ses déplacements, d'appareils du gouvernement. Au cours des trois dernières années, le ministre a utilisé un avion du gouvernement fédéral pour effectuer cent trente-trois voyages, ce qui a coûté aux contribuables la somme de $740,000.

***** *** *****

Le député Machin. — On nous rapporte que le député Machin ne s'est jamais levé en Chambre. C'est faux. Il s'est levé une fois. Un mardi. Pour fermer la fenêtre. Il était dans un courant d'air. . .

***** *** *****

L'avenir constitutionnel du Canada

Si on reconnaissait certaines priorités provinciales légitimes le Canada français se sentirait par le fait même plus libre

par JOHN TURNER



□L'ancien ministre fédéral des Finances, John Turner, n'oublie pas la politique même s'il pratique présentement le droit dans une grande étude légale de Toronto. Le 25 octobre, M. Turner était conférencier invité devant le Canadian Club de Toronto. A cette occasion, il a rappelé que la politique du bilinguisme fédéral, malgré ses imperfections au niveau de la mise en oeuvre, demeure une assise indispensable de l'unité canadienne. Mais il a aussi fortement souligné que l'unité du pays ne saurait se ramener à la seule question linguistique. Il a notamment déclaré qu'une plus grande décentralisation pourrait aider à respecter davantage les aspirations non seulement du Québec mais aussi de l'Ouest canadien. Voici de larges extraits de la causerie de M. Turner, suivant une version française établie par Le Devoir.

Le Canada est un pays inquiet. On observe partout des symptômes de malaise. De nouveau, Canadiens de langue anglaise et de langue française grognent au sujet des questions de langue. Le mouvement ouvrier est en colère. Les milieux d'affaires sont remplis de méfiance. Notre fédéralisme donne des signes de dislocation.

On voit se manifester au Canada une inquiétude au sujet de l'avenir qui est généralisée à travers le monde. Le choc du futur est devenu contagieux. Un sentiment généralisé de cynisme se manifeste à travers le pays à l'endroit du gouvernement, de tous les gouvernements.

Mais ce qui est encore plus inquiétant, du moins pour un Canadien, c'est qu'on semble perdre foi en l'avenir de ce pays. Nos deux cultures semblent se diriger vers un affrontement mortel. Les deux solitudes sont plus éloignées que jamais l'une de l'autre.

La nation canadienne n'est pas un produit de la logique, de l'économie ou de la géographie. Seule l'histoire peut l'expliquer. Le Canada fut le fruit d'un compromis historique rempli d'hésitations entre deux courants culturels et des régions économiques aux intérêts divers. Nous avons fusionné ensemble la tradition parlementaire et le fédéralisme territorial sous la forme d'un consensus qui prit le nom d'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Notre pays fut davantage le produit de l'espoir que la réalité. Il reste pratiquement impossible de définir "l'identité canadienne". Avons - nous été façonnés par l'étendue et l'éloignement de notre sol et de nos eaux, par le caractère composite de notre héritage diversifié ou par notre résistance au grand destin américain? Je ne sais trop, mais nous formons un peuple unique et nettement distinct sur ce continent.

Aux yeux des étrangers qui nous observent, nous avons été jusqu'à maintenant, un peuple heureux, une nation chanceuse, dotée de ressources abondantes et exemptes des ravages qui ont accablé tant d'autres lieux. Pourquoi voyons-nous aujourd'hui monter les tensions, la méfiance et le pessimisme? Peut - être est-ce l'incertitude d'hommes et de femmes ordinaires qui ploient sous le poids de l'inflation mondiale. Quoi qu'il en soit, nous avons les nerfs à fleur de peau. De cet énervement, découlent des tensions de toutes sortes. Et l'un des signes de ces tensions au Canada, c'est le retour des vieilles querelles au sujet de l'énigme traditionnelle des langues.

Pourquoi la langue estelle si importante aux yeux des gens? La raison est simple: l'usage de sa propre langue, le droit de s'exprimer dans sa propre langue est capital pour l'épanouissement de la personnalité humaine. Ce droit de s'exprimer dans sa propre langue est essentiel à la dignité de l'individu et à l'égalité économique. A mes yeux, c'est un droit humain fondamental. Je ne saurais concevoir que le Canada puisse survivre longtemps si ce droit n'est pas également reconnu aux deux communautés culturelles qui ont historiquement formé ce pays. La politique actuelle du bilinguisme découle de l'adoption de la Loi des langues officielles par le Parlement en 1969, avec l'appui des quatre partis politiques. J'étais Procureur général du Canada à cette époque. A ce titre, j'eus un rôle actif à jouer dans la négociation du contenu du projet de loi avec les provinces, en particulier les provinces de l'Ouest, et dans les divers stades de la procédure qui entraîna son adoption à la Chambre des Communes. Je me rappelle de manière très vivace les inquiétudes profondes qui se manifestaient à ce sujet, en particulier dans la région située à l'ouest des Grands Lacs, où une moitié de continent a pu trouver son unité sous l'égide de la langue anglaise.

Le bilinguisme: qu'est-ce qui n'a pas marché?

Quelle est la portée de la Loi des langues officielles? Elle établit que chaque Canadien aura le droit de traiter avec le gouvernement fédéral et ses organismes, soit en anglais, soit en français. La loi traite particulièrement de la Capitale nationale et de ces régions du pays où l'on trouve des minorités linguistiques assez importantes, soit du côté anglophone, soit du côté francophone. C'est tout ce que dit la loi des langues officielles. Elle n'impose pas le bilinguisme au pays. Elle ne force aucun Canadien à parler l'autre langue. Au contraire, en permettant à chaque Canadien d'aborder son gouvernement dans sa propre langue, elle le dégage de l'obligation d'apprendre l'autre langue. Elle permet en réalité à la plupart d'entre nous de demeurer unilingues.

Vu que la loi allait permettre aux citoyens du Canada de transiger avec leur gouvernement fédéral dans l'une ou l'autre des deux langues officielles ou dans les deux langues, il en découlait que la Fonction publique soient désignés comme bilingues en raison des contacts qu'ils impliquaient avec le public.

Un second volet de la politique du bilinguisme n'était pas envisagé explicitement dans la Loi des langues officielles, mais devait prendre forme à la suite d'une résolution adoptée par le parlement. Il s'agissait d'inciter les citoyens de l'un et l'autre groupe linguistique à entrer dans la Fonction publique du Canada et de leur y procurer des chances égales d'avancement.

Cela voulait dire que l'exigence du bilinguisme serait nécessaire non seulement pour répondre aux besoins du public mais aussi pour permettre que le fonctionnement interne de la Fonction publique soit assuré dans l'une ou l'autre langue. Il en découla une certaine extension de la définition des postes bilingues qui avait originellement été envisagée dans la Loi des langues officielles.

A tout événement, la sorte de bilinguisme dont il est question est un bilinguisme institutionnel, non pas un bilinguisme universel. La distinction n'a toujours jamais été expliquée clairement au Canadien moyen de langue anglaise. Celui-ci continue souvent à percevoir le bilinguisme comme une menace pour l'usage de sa propre langue maternelle et comme un programme qui confère des avantages indus aux Canadiens français. D'où l'opinion selon laquelle le Canada français jouirait ainsi d'une influence démesurée dans la conduite des affaires nationales.

Dès l'origine, la politique du bilinguisme institutionnel fut jugée généralement acceptable dans le pays. Je crois qu'elle le demeure pourvu qu'on l'explique convenablement et que certains ajustements pratiques soient apportés au niveau de l'application de la loi. Entre parenthèses, je voudrais souligner que cette politique fut instituée à l'origine par M. Pearson, qui agissait au nom de la majorité anglophone de ce pays. Il n'est pas vrai que nous soyons forcés de l'avaler par un Canadien français nommé Trudeau. Mais à l'heure actuelle, au lieu d'unir le pays, le bilinguisme est devenu le symbole d'une série de frustrations.

Qu'est-ce qui n'a pas marché? D'abord, il me semble y avoir un fondement de vérité dans l'aveu du gouvernement voulant que la politique n'ait pas été suffisamment expliquée aux citoyens du pays. Une fois adoptée par la Chambre des Communes, la Loi des langues officielles fut en quelque sorte prise pour acquise. Mais en matière de langage, il ne suffit pas de passer des lois. Il faut bien davantage. Il faut aussi y mettre de la persuasion et de la persévérance.

Peut-être une raison plus profonde de la réticence que manifestent présentement les Canadiens de langue anglaise à l'endroit de la politique du bilinguisme provient-elle du fait que la majorité de ce pays n'a jamais été félicitée comme elle aurait dû l'être pour son acceptation compréhensive de la politique du bilinguisme, pour la tolérance foncière dont elle faisait preuve en acceptant cette politique. Je crois fermement que les Canadiens de langue anglaise veulent sincèrement que ce pays fonctionne. Il peut arriver que certains éprouvent des frustrations au sujet du Québec et se laissent emporter jusqu'à dire "Qu'ils s'en aillent", mais lorsque nous revenons à une attitude saine et tempérée, personne d'entre nous ne pense vraiment cela. Pour ma part, je ne saurais pas davantage concevoir un Canada sans le Québec que je ne pourrais concevoir ce pays sans la Colombie - Britannique pour laquelle j'ai un attachement spécial. Nous sommes, je pense, fiers de former un pays bilingue et multiculturel. Nous voulons que ce pays fonctionne, mais nous n'aimons pas nous faire traiter de bigots lorsque nous mettons en doute la manière dont la politique du bilinguisme est mise en oeuvre.

Les faiblesses de la politique actuelle

Les principales faiblesses de la politique du bilinguisme résident dans sa mise en oeuvre. D'abord, on reconnaît maintenant de plus en plus largement que des fonctionnaires d'âge moyen ne sauraient devenir bilingues par le jeu d'une baguette magique ou par une immersion brutale et instantanée. Le Dr Wilder Penfield nous a enseigné de son vivant que les tissus du cerveau ne sont plus aussi flexibles à cet âge et que l'expérience d'apprendre devient alors trop difficile. Certains d'entre nous signalèrent dès le début du programme que toute la politique du bilinguisme apporterait des résultats plus appréciables si l'on concentrait tout de suite l'attention sur la prochaine génération qui se trouve dans les écoles élémentaires et secondaires dans le pays. Même le commissaire des langues officielles, Keith Spicer, s'est maintenant converti à cette thèse. Le discours du trône l'a finalement érigée à l'état de politique gouvernementale.

On a peut-être aussi donné une définition trop rigoureuse des exigences auxquelles doit satisfaire le candidat qui veut occuper un poste bilingue. Le nombre de postes qui doivent être définis comme bilingues pour assurer le fonctionnement efficace du système, soit dans les rapports avec le public, soit à l'intérieur, est beaucoup moins élevé qu'on ne le pense. Rien n'est plus frustrant pour le fonctionnaire consciencieux que de devoir consacrer une année de sa vie à apprendre la deuxième langue officielle pour constater qu'il sera très peu appelé à s'en servir à son retour au travail.

On devrait également reviser le genre de maîtrise de la deuxième langue qui doit être exigé. Est-il vraiment nécessaire d'être un linguiste accompli dans les deux langues pour être utile dans un poste bilingue? Cela dépend sûrement de la nature du travail! Je souscrirais pour ma part à l'opinion émise par Douglas Fullerton. Cet ancien président de la Commission de la Capitale Nationale est comme moi un ferme défenseur du bilinguisme. Il écirvait récemment que nous devrions viser en matière de bilinguisme à une compétence "passive" plutôt qu'à une compétence "active".

Fullerton voulait dire par là que le système pourra fonctionner si la plupart de ceux qui occupent les postes soi-disant bilingues à

(suite, page 13)

Les sources du nouveau nationalisme québécois

Comment s'est effectué le passage graduel de l'identification canadienne à l'identification québécoise

par Georges Labrecque, dans LE DEVOIR

On ne convainc pas le Québécois d'adhérer à l'idée de l'indépendance. Il en éprouve ou non lui-même le besoin. L'adhésion à cette idée est un phénomène de perception et non un acte de compréhension. C'est une erreur de croire que simplement par des arguments ou des incitations d'ordre logique, une personne adoptera l'idée de l'indépendance. Cette adhésion résulte d'une prise de conscience. Celle-ci se fait par l'accumulation d'actes amenant une personne à découvrir son identité. Cette identification du groupe s'élabore par comparaison avec d'autres appelés "Canadiens" et ont appelé les autres "Anglais", le problème de l'identité ne se posait pas, mais quand les gens d'ici se sont aperçus qu'ils n'étaient pas ou plus les "Canadiens", la recherche commençait. Le processus est lent mais inéluctable. Le groupe se redéfinit. Lorsque la définition est complète, un pays nouveau naît. La délimitation du territoire suit le sentiment collectif d'appartenance. Un vrai pays vit d'abord dans le coeur de ses habitants.

On a prétendu favoriser l'unité canadienne en faisant connaître entre eux les habitants des différentes provinces. C'est une profonde erreur. Mon propos est de démontrer que l'inverse en résulte.

Plus la télévision, la radio et la publicité font connaître l'autre entité, plus la prise de conscience s'intensifie. Plus on précipite le processus de définition d'un Québécois et son identification, plus le fossé entre lui et le "C'nadien" se creuse. La campagne de propagande menée par le gouvernement fédéral visant à consolider l'unité nationale s'avère le processus idéal menant à l'indépendance. Quotidiennement, les médias de communication rappellent aux Québécois qu'ils sont différents. Jour après jour, ceux-ci se comparent, donc s'identifient. Pendant des générations, les gens d'ici ne se sont pas comparés. Ils étaient eux-mêmes et ils s'identifiaient au Canada parce que le Canada, c'était eux. Actuellement, ils découvrent un autre Canada.

Le fait que le Parti québécois soit né et vive d'abord à Montréal n'est pas un hasard. La prise de conscience de l'identification nationale est à deux pas. Dans les campagnes, l'idée de l'indépendance et le Parti québécois se développent beaucoup plus lentement parce que la prise de conscience est lointaine. Les occasions de côtoyer d'autres entités et de s'y comparer sont rares. Le sentiment de propriété exclusive du territoire n'est pas compromis. L'image du groupe n'est pas perturbée. Le miroir social réfléchit la bonne image. Une nouvelle définition et une nouvelle identification ne sont pas nécessaires puisqu'il n'y a pas de modifications dans la perception de l'entité collective. Les gens de province perçoivent encore le Canada comme un prolongement du patelin qu'ils connaissent. On note toutefois que graduellement, les moyens de communication conscientisent à ces gens le phénomène montréalais.

Le processus de conscientisation collective n'est pas d'ordre logique. L'argumentation est donc inutile d'où la difficulté de convaincre les vieux nationalistes fédéralistes de modifier leur position. Le processus d'identification est gelé. Ils acceptent théoriquement un Canada bilingue, bi-culturel, etc. Par le passé, la conscientisation collective était purement défensive. Le peuple se définissait comme "Canadien". La perception n'était pas tout à fait exacte mais répondait bien au besoin naturel. Le nationalisme traditionnel satisfait les aspirations du moment. De part et d'autre, celui-ci ne brisait pas les schèmes établis. Un nationalisme à la Henri Bourassa était l'arme du moment. Cette arme se devait de n'être que défensive. D'ailleurs ceci correspondait bien à la volonté populaire puisque la masse s'identifiait encore au mot Canada.

A l'époque de Papineau, l'identification par la comparaison n'était pas nécessaire. L'identification nationale allait de soi. A ce moment, il ne s'agissait pas d'une identification nationale mais d'un problème de libération. La libération n'était pas un phénomène mental comme elle l'est aujourd'hui, c'était la confrontation avec le pouvoir. Les chaînes des conquérants étaient récentes et la crainte de la domination extérieure vivait encore.

Libération ou identification: l'inutile argumentation

Aujourd'hui, le mot libération n'a pas auprès de la population beaucoup de résonance. La phrase célèbre "Vive le Québec libre!" sonne faux parce que la conquête et la domination sont oubliées. Aussi ces mots engendrent chez le peuple la division. Certains indépendantistes présentent leur position comme une libération alors que chez le peuple, le problème est autre. Il s'agit plutôt d'une identification collective. La division dans la population québécoise vient essentiellement de là. Les fédéralistes prétendent, avec raison, qu'il n'est point besoin de faire la libération. Par contre, beaucoup d'indépendantistes, prêchent la libération. En fait, la population n'attend pas une libération mais une nouvelle identification. Quand je dis que les fédéralistes ont raison de prétendre que nous n'avons pas besoin d'une libération, je dis simplement que la population n'est pas consciente d'une domination et n'attend donc pas de libération. Le fédéraliste sait que le peuple ne sent pas le besoin de se libérer et il s'oppose avec acharnement à ce qu'un groupe impose ce processus au peuple. Par contre, l'indépendantiste trouve aberrant que les Québécois soient contre leur propre libération. Cette mauvaise interprétation entretient, depuis des années, des animosités. Je ne dis pas que les mauvaises définitions sont à l'origine de ces luttes. Elles engendrent toutefois le mépris qu'ont les indépendantistes pour les fédéralistes et l'incompréhension témoignée par les fédéralistes pour les indépendantistes. Loin de prétendre que la division réelle et fondamentale est d'ordre étymologique, je dis qu'elle est d'ordre perceptif.

Pour l'élite traditionnelle, l'indépendance est un faux problème. Elle est théorique et elle n'a pas de fondement dans la réalité. C'est une chimère. Le peuple n'en veut pas et n'en voudra jamais. Aussi, est-ce une erreur de vouloir convaincre les nationalistes traditionnels. Cette attitude envers eux les gèle dans leur position et les empêche d'évoluer vers une prise de conscience. Il est probable qu'ils mourront avec leur idée et ce sera une erreur de dire qu'ils n'ont pas compris. Leur prise de conscience était autre.

Face à la nouvelle génération d'indépendantistes, les élites traditionnelles traduisent que ce sont les professeurs qui prêchent des idées subversives. En général c'est faux, sauf quelques phénomènes isolés. La nouvelle génération est simple, naturelle et sans déguisement. Elle fait simplement sauter certaines entraves. Elle est sans artifice. Les jeunes s'identifient naturellement. L'identification comme Canadien est trop compliquée, elle ne correspond pas à leur réalité. L'identification québécoise est la leur, le problème est simple, ils regardent les schèmes des autres et ce n'est pas pour eux. Ceci est un phénomène général chez la jeune génération. Je ne dis même pas qu'objectivement, ils font les bons choix. Je dis simplement que leur adhésion est en référence avec leur perception et non en référence avec des principes que d'autres leur définissent. Cette génération est le monde de demain. En faisant fi des principes établis, en se définissant eux-mêmes, ses membres s'identifient à la communauté québécoise. Les communications modernes leur ont fait prendre conscience de leur identification. Qu'ils soient politisés ou non, ils sont Québécois. Les professeurs n'y peuvent rien. Les jeunes rejettent d'emblée la définition de Canadien que leurs parents tentent de leur imposer. Les jeunes, actuellement, n'ont pas besoin d'accidents de parcours pour adhérer à l'idée de l'indépendance et je m'explique.

Lors de la première guerre mondiale, les gens d'ici ont eu une prise de conscience collective. Ils se sont identifiés. Le phénomène de la guerre était d'ampleur, les deux solitudes se sont retrouvées ensemble devant un problème commun mais elles se sont retrouvées face à face. Les deux peuples avaient, face à la guerre, une position complètement différente. La question était d'importance et les positions complètement différente. La question était d'importance et les positions complètement opposées. Pendant un certain temps, les gens se sont collectivement identifiés. Toutefois, la communication de cette différenciation était purement accidentelle. Elle fut temporaire et chacun retourna dans son coin. En retournant chacun dans son coin, personne n'avait plus à se définir face à quiconque. Le Canadien n'était pas encore le Canadien français.

Lors de la deuxième guerre, le phénomène se reproduisit, la communication entre les groupes fut plus adéquate et l'identification poussa plus loin. Un parti, le Bloc Populaire, vit le jour. Son succès, quant au vote populaire, fut surprenant. La communication de l'identification nationale étant accidentelle et temporaire, le projet avorta. Les initiateurs crurent avoir mal évalué la situation. En réalité, le phénomène engendrant la comparaison et la nouvelle identification avait été de courte durée et était artificiel. Cette guerre était un autre accident. Le regard des Canadiens avait été, pendant quelque temps, braqué sur l'autre Canada. Pendant un court instant, les gens d'ici avaient perçu ce qu'était le Canada.

(suite, page 17)

Le bruit des bottes au CCFM

"Il pleut sur Santiago". Le déluge a commencé le 11 septembre 1973 sur le ciel à peine éclairci du Chili. Il continue toujours.

"Il pleut sur Santiago" est un film du cinéaste Chilien Helvio Soto qui retrace le coup d'état militaire qui a exterminé l'Union Populaire et la démocratie au Chili. Porté au pouvoir trois ans auparavant, le président Salvator Allende a dû constamment faire face à l'opposion de la grande bourgeoisie nationale et aux problèmes suscités par quelques compagnies multinationales et le boycottage américain.

L'intervention de l'armée déclenche un affrontement de forces. Le président Allende est tué les armes à la main au cours de l'assaut du palais gouvernemental par une division de blindés. Le général Pinochet s'empare du pouvoir et entreprend une répression sanglante contre les éléments progressistes de tous ordres: élus du peuple, militants syndicaux et politiques et même contre certains prêtres qui ont pris le parti des paysans pauvres dans le cadre de "Comité Campesino" par exemple.

Depuis 1973, la répression continue au Chili qui est devenu un des pays où l'on torture le plus au monde et où "disparaissent" purement et simplement des centaines de personnes. L'élimination de l'oppositon par le vide. Une opposition qui avait pourtant été portée au pouvoir par le peuple. Au Chili on ne torture pas seulement les hommes, mais aussi les femmes, les femmes enceintes et leurs enfants. De nombreux rapports d'Amnesty International, entre autres, le prouvent tous les jours.

L[illegible]se de pouvoir par le général Pinochet s'est soldée ég[illegible]ent par la destruction pure et simple de l'économie chilienne. Salvador Allende avait commencé à améliorer la situation de son peuple en enlevant quelques privilèges aux sociétés étrangères qui s'étaient plaquées sur le pays comme des sangsues. Le général Pinochet a fait machine arrière. Bilan: Trois ans de dictature, un taux d'inflation de plus de 300%, un peuple affamé et terrosisé, et des Chiliens qu'on assassine même dans leur pays d'exil.

Le film de Halvio Soto est un cri de ce pays qu'on baillonne, mais aussi un témoignage de l'histoire contemporaine, tout comme les chansons de Victor Hara qu'on a exécuté quelque part dans un stade après lui avoir coupé les doigts, tout comme les poèmes de Pablo Neruda, tout comme. . .

"Il pleut sur Santiago" met en scène également de très grands acteurs: Jean Louis Trintignant et Annie Girardot. A ne surtout pas manquer, vendredi à 20h au CCFM.

CINÉMA AU C.C.F.M.

Trois films seront à l'affiche du Ciné Centre, mercredi soir le 24 novembre, à 8h00 p.m.

SPORTS DIVERS

Sports divers (9 minutes) est une fantaisie en dessins animés sur la bonne forme physique.

DEMAIN L'HIVER

Demain l'hiver (27 minutes) est un film d'atmosphère sur le ski de fond. Il nous donne aussi des informations techniques sur ce sport.

LA FIN D'UN MYTHE

Finalement vous pouvez voir La Fin d'un mythe (51 minutes). Ce film "pénètre au coeur du domaine des loups canadiens. Mais ce qui plus est, il s'attaque au mythe de la rapacité du loup. Il démontre que le danger réside surtout dans les craintes irraisonnées de l'homme".

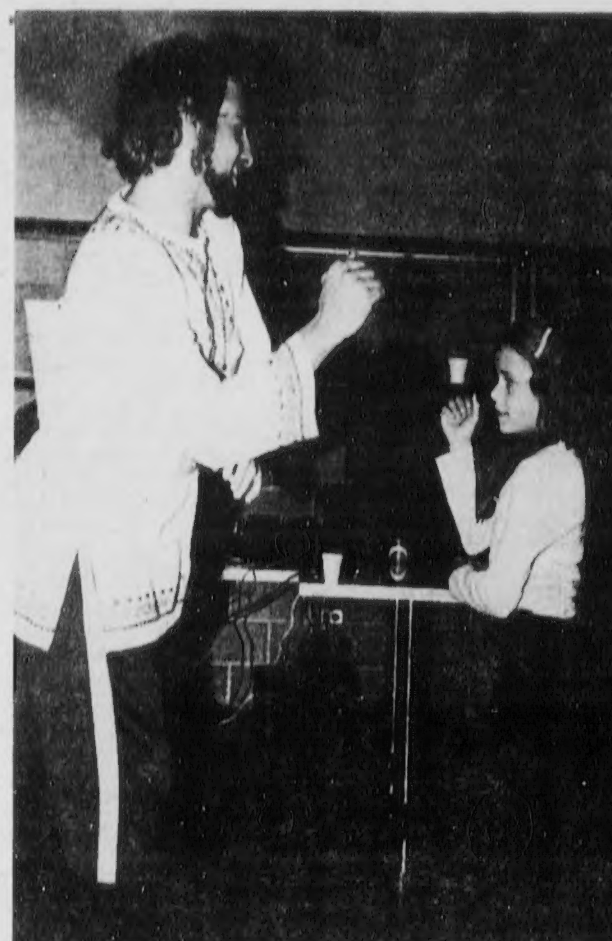
Trois excellents films de l'office national du film, au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, tél.: 233-8972. L'entrée est gratuite.

À LOUIS-RIEL

A une réunion des parents des élèves de l'Institut Louis-Riel, tenue le 26 octobre, un comité de douze personnes a été élu pour représenter les parents: M. Mike Ludwick, Mme Thérèse Fillion, M. Lucien Leclerc, Mme Mary Daoust, Mme Mavis Blais, Mme Jeanne Marion, Mme Carol Seburn, Mme Marg. De Baets, M. Noë Gallant, M. Paul Dechênes, M. Vianney Gauthier. A la première réunion du comité, qui eut lieu le 4 novembre, un nouvel exécutif fut élu: Président, M. Mike Ludwick; vice-président: Mme Mavis Blais, secrétaire, Mme Thérèse Fillion; trésorière, Mme Jeanne Marion.

LE MUSÉE DE SAINT-BONIFACE

Le Musée de Saint-Boniface est fermé depuis le 11 novembre et le demeurera jusqu'au Festival du Voyageur. Le Musée recevra cependant des groupes d'écoliers, sur rendez-vous seulement, pendant encore quelques semaines.



LES GAIS MANITOBAINS, ensemble folklorique, souhaitent la bienvenue à plus de 60 nouveaux membres. Tous les mercredis soir, de 18h30 à 19h30, Les "petits" Gais Manitobains, âgés de 4 à 12 ans, se rencontrent au CCFM pour faire de la danse. Sous la direction compétente et joyeuse de leurs professeurs, Teddy Bear (Marc Rémillard), Etoile (Evelyne Dufault), Arc-en-ciel (Johanne Desmarais), ils reçoivent une formation en gigue et en danse folklorique internationale. L'ambiance ne manque pas d'entrain, les enfants étant à la fois travaillants et énergiques. Nous leur souhaitons la plus chaleureuse bienvenue dans la grande famille de Les Gais Manitobains. Entre leurs mains (pieds?) reposent l'avenir du folklore au Manitoba.

(Communiqué)



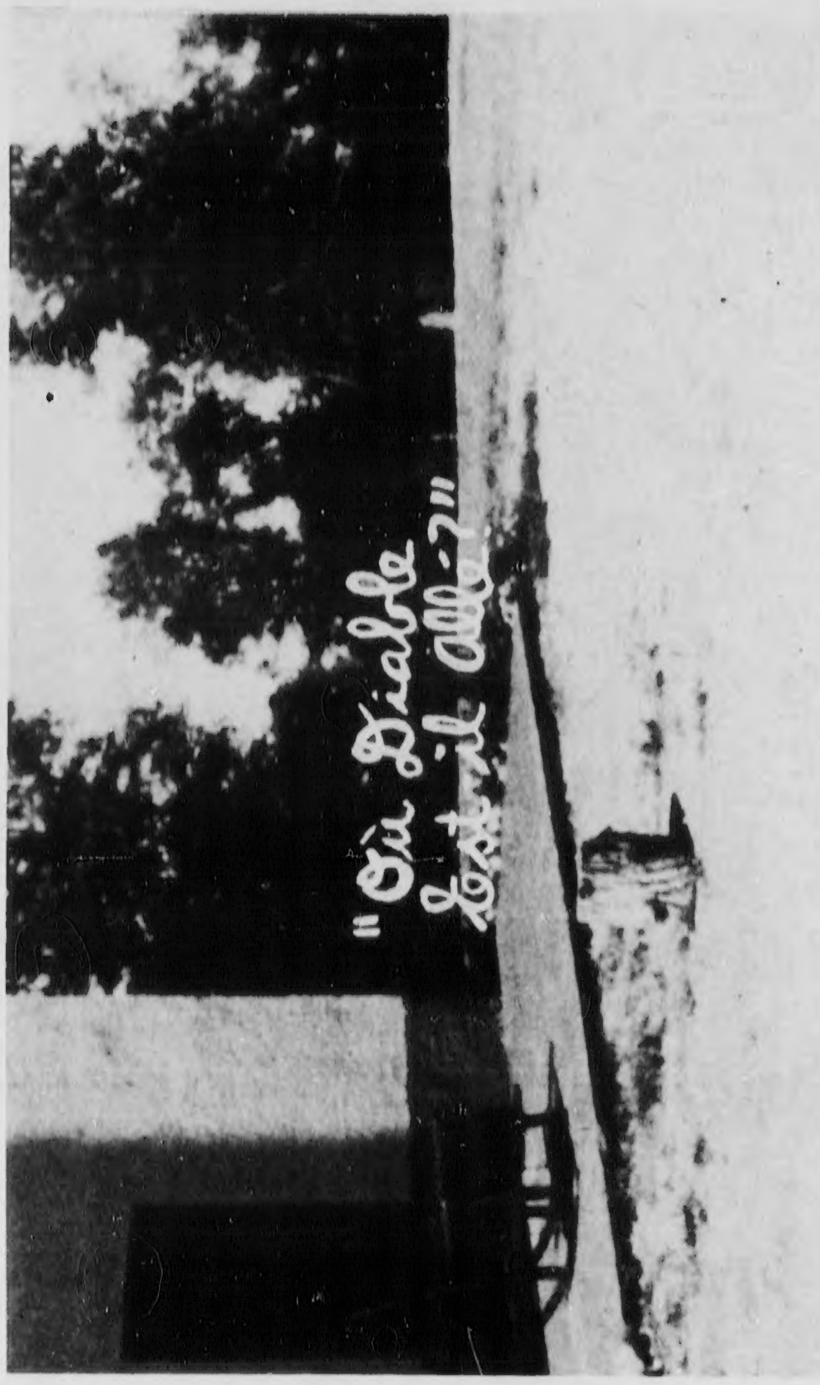
"Il passera par ici. . ."

"Mais où diable est-il allé?" Sur la chaîne régionale de Radio Canada, voyons. Qui "il"? Louis Dubé, filmé par les caméras de Marcel Collet."

"Mais où diable est-il allé? Dans la ferme de son père qu'il veut reprendre pour retrouver sa terre. Et tout cela en chansons. Pendant une demi-heure. Des compositions spéciales de Louis Dubé, mais aussi des chansons de Maxime Leforestier et de Hugues Auffray sur des arrangements de Dennis Connelley."

Le père: Jean-Louis Hébert. La mère, Glenda Storey. Elle danse sur sa propre chorégraphie, alors que le père mène de courts dialogues avec son fils, sur la terre et l'expérience qu'il en a tiré. L'idée et la recherche sont de Louis Dubé qui "avait une idée sociale en tête" dit-il. La réalisation de Marcel Collet. Une émission de variétés à ne pas manquer mercredi prochain à 19h30.

COUP D'OEIL



(voir article)

Un magazine entièrement local cette semaine!

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 20 AU 26 NOVEMBRE

Où Diable est-il allé?

MERCREDI 24 NOVEMBRE
À 19H30







OÙ DIABLE EST-IL ALLÉ?

est un essai poétique de Marcel Collet qui grâce à des images d'une saisissante beauté, à la musique, à la chanson souligne une des réalités contemporaines chez les jeunes: le retour aux sources... le retour à la terre familiale.

L'unité du film est constituée par un triangle, composé du père, de la mère et du fils.

Jean-Louis Hébert incarne le père, un homme profondémeht lié à la terre.

La mère, c'est la terre, farouche, séduisante, envahissante et diabolique; ce personnage symbolique est interprété par Glenda Storey.

Le fils, produit de la ville, joué par Louis Dubé, complète ce triangle.

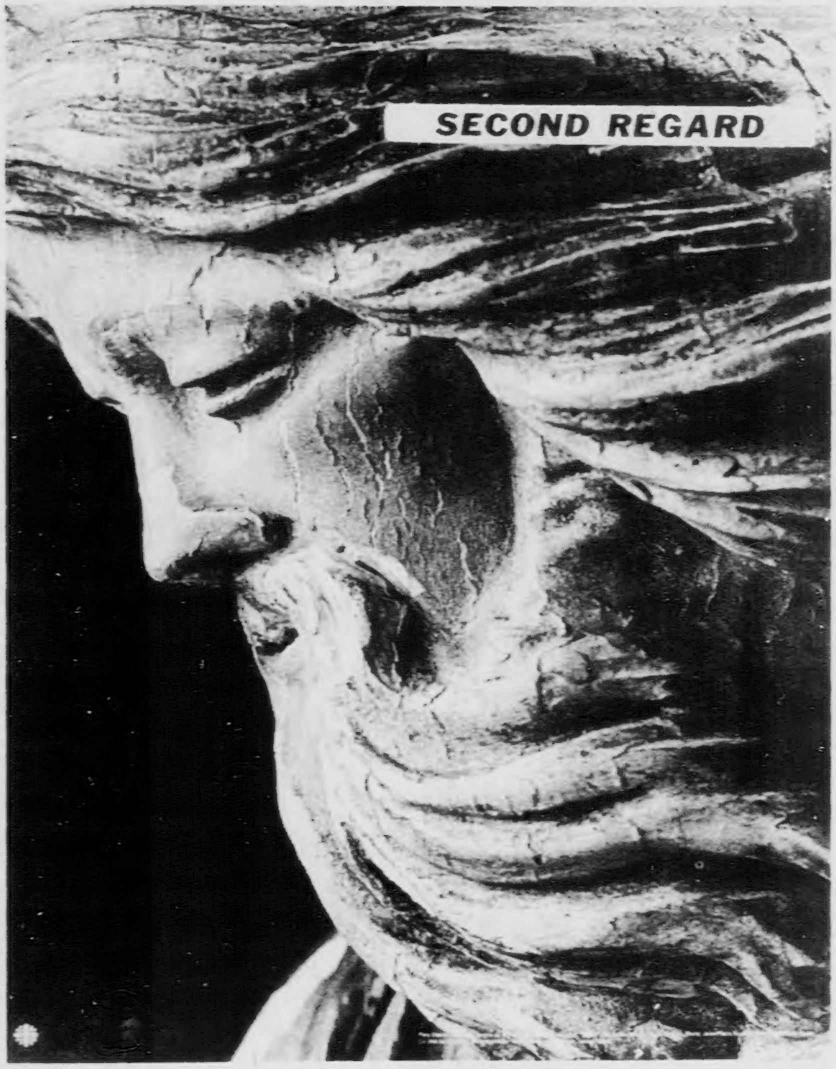
OÙ DIABLE EST-IL ALLÉ?

un film entièrement manitobain, à voir absolument

le mercredi 24 novembre à 19h30

à notre antenne.

UN SECOND REGARD QUI PROMET D'ÊTRE PASSIONNANT À NE PAS MANQUER. DIMANCHE 21 NOVEMBRE À 19H00



Dimanche à 19h, l'émission SECOND/REGARD réalisée par Marie Benoist-Martin et animée par Daniel Poulin portera sur quatre sujets:

L'ABBAYE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES:

Ce monastère cistercien de Saint-Norbert doit bientôt déménager et quitter l'emplacement qu'il occupe depuis 1892.

Dom Marcel Carbotte parlera de la vie monastique et du déménagement à Bruxelles en 1978.

Vous pourrez aussi écouter les témoignages du frère portier de la Trappe, le frère Henri Louis.

LE BÉNÉVOLAT AUPRÈS DES PRISONNIERS

Ce dossier comprendra le témoignage d'un détenu sur la solitude des prisonniers et sur leur besoin d'un contact humain à l'extérieur.

Marie Benoist-Martin et Daniel Poulin ont rencontré deux religieuses qui font du bénévolat dans les prisons ainsi que le père Bernard Pinet, o.m.i., Président de l'Association des Aumôniers de Correction au Manitoba.

LE PÈRE ANTONIO LACELLE, o.m.i.

Ce père missionnaire a longtemps oeuvré auprès des Indiens et s'occupe maintenant du centre Bosco pour Indiens et Métis à Winnipeg.

Il nous parlera donc de l'Indien, de sa vie, de son tempérament, de ses aspirations, du rôle de la société et de la vie des Indiens à la ville.

30e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DU COLLÈGE SAINT ANDREWS

Ce document nous permettra de nous renseigner sur la religion orthodoxe ukrainienne, du schisme d'Orient, de l'immigration ukrainienne au Canada, de son importance et bien sûr du collège Saint Andrews dont l'un des mandats est de former des prêtres orthodoxes ukrainiens pour le Canada.

Vous pourrez assister à une cérémonie liturgique orthodoxe et regarder l'entrevue réalisée avec le père Oleg Krawchenko, doyen des études du collège.

Écoutez CKSB

Samedi 20 novembre, 18h00
Voix et rythmes du pays
En vedette: Robert Paquette

Lundi, 22 novembre, 17h00
Cahier manitobain
Marie Benoist-Martin s'entretiendra avec l'Honorable Joseph Guay, ministre d'État.



On voit ici Lisette Gervais et Andréanne Lafond qui animent chaque matin, à compter de 9h30, **La vie quotidienne.** Entretiens avec des personnalités, chroniques du bricolage ou de la santé, interviews sur des sujets d'actualité: rien n'est étranger à cette émission qui se relie à la vie quotidienne.

Jeudi, 25 novembre, 21h30
La feuillaison
avec la participation de Jean-Guy Roy
"Cet homme va mourir pour nous"
de Claude Saint-Germain

Claude Saint-Germain, un conteur né, sait rendre plausible les visions fantastiques qui le hantent. Dans "Cet homme va mourir pour nous", il nous invite à un spectacle inusité: celui d'un homme qui, en 1990, décide de franchir le seuil de la mort en public, au Forum de Montréal. Son but: comprendre la lumière qui se cache derrière la vie terrestre. Son geste insolite, il va sans dire, provoque des remous dans la société et attire les foules avides de sensations fortes.

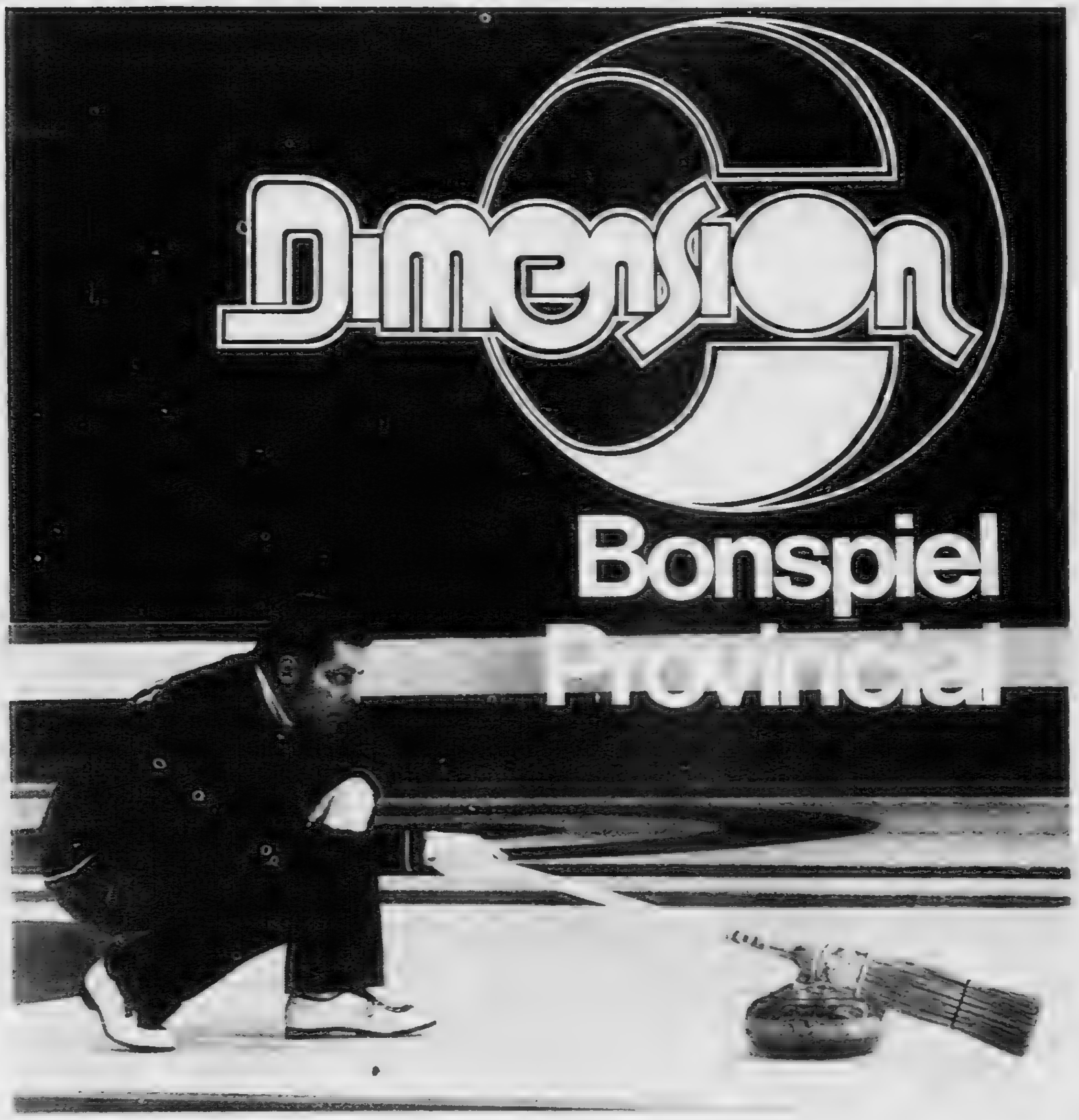
Ex-membre de *L'infonie*, écrivain, poète et conteur, Claude Saint-Germain n'a cessé d'écrire sur l'imaginaire et l'invisible et poursuit inlassablement ses explorations dans les mystérieuses profondeurs de l'inconscient.

Dans un style sobre et de qualité, il partage avec nous sa vision des thèmes éternels de la vie et de la mort.

Interprètes: Robert Rivard, Michel Mongeau, Jean-Guy Roy, Janine Fluet, Pierre Dufresne, Jean-Claude Charbonneau, Denis Mercier et Gilles Michaud.
Réalisation: Gérard Binet.

Interprètes: Robert Rivard, Michel Mongeau, Jean-Guy Roy, Janine Fluet, Pierre Dufresne, Jean-Claude Charbonneau, Denis Mercier et Gilles Michaud.

Réalisation: Gérard Binet.



DIMENSION "J" 1976-77 se donne pour but d'aller rejoindre, d'aller chercher tous les jeunes franco-Manitobains, un peu partout dans la province.

Concrètement, son plan d'action le plus spectaculaire est un Bonspiel Provincial de Curling.

Les éliminatoires au niveau des écoles ont déjà commencé. Puis, suivront les éliminatoires au niveau régional pour aboutir aux grandes joutes finales qui se dérouleront les 15, 16 et 17 décembre 1976 à Saint-Pierre.

Participent à ce projet cinq grandes régions manitobaines: La Seine; La Rouge; La Montagne, La ville et Powerview.

Vous pourrez voir les résultats de ce tournoi le LUNDI 20 DÉCEMBRE à 21h, au cours d'une émission spéciale de RADIO CANADA-CBWFT.

En attendant, nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure du développement de la compétition, et ce, par l'entremise de nos différents média.

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

20 novembre

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 HERCULE JONSSON

10:30 LASSIE

11:00 LES ENFANTS DU 47A

11:30 PINOCCHIO

12:00 HEROS DU SAMEDI

CHAMPIONNAT PROVINCIAL

13:00 SPORTHEQUE

«Football americain».

14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI

Film fait à Paris sur la presentation de la mode automne-hiver 1976-77 avec treize couturiers parisiens. — Helene Roy et Louise Marleau, comédienne, interviewent Marie Cardinal, écrivain. Dans son livre «Les Mots pour le dire», celle-ci raconte sa lente renaissance grâce à la psychanalyse. Animatrice: Aline Deslardins. Réal.: Yvette Paro.

15:00 TECHNO-FLASH

15:30 CINEMA-JEUNESSE

Les Chevaliers du rêve

17:00 BAGATELLE

18:00 POURQUOI?

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

L'actualité mondiale vue à travers les télévisions etrangeres. Présentateur: Gaetan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude. «Le Syndicalisme et la democratie en Espagne» (dernière de 2). La democratie parallèle. Les habitants de Barcelone ont mis sur pieds une association de voisins qui devient une democratie parallele. Production de la RTB.

19:00 COSMOS 1999

Les Exilés

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 **LES JARDINS D'HIVER**

Documentaire réalisé par Georges Dufaux. Production de l'ONF. Qu'en est-il de la vie à l'intérieur d'un centre d'accueil ou foyer pour personnes âgées? Réflexions sur les problemes du vieillissement, qui nous concernent tous (Can. 75).

22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Nouveau Parti démocrate

23:10 CINEMA

Viol en première page. Drame réalisé par Marco Bellocchio, avec Gian Maria Volonte, Laura Betti, Fabio Garriba et Jacques Herlin.

DIMANCHE

21 novembre

9:00 YOGI

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 TEMPOREL

11:30 CINE MAGAZINE

12:00 SEMAINE VERTE

13:00 FOOTBALL CANADIEN

Finale de l'Est. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Réal.: Jacques Viau.

15:30 LE MONDE EN LIBERTE

«A la rencontre des ours blancs». Expédition d'observation d'ours blancs par un bateau norvegien. Les ours reçoivent une dose faible d'un calmant et ils sont hissés à bord où les savants les examinent, puis l'ours est etiqueté et retourné à la mer. Narratrice: Anik Doussau. Réal.: Peter Backaus.

16:00 LA SOIREE DU HOCKEY

Du Forum de Montreal, les Maple Leafs de Toronto rencontrent les Canadiens de Montreal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Real.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

18:30 QUINZE ANS PLUS TARD

19:00 SECOND REGARD

Entrevue avec le père Lacelle, du Centre Jean Bosco, à Winnipeg. Ses experiences aupres des communautés indiennes et metisses. — Reportage sur la Trappe de St-Norbert. La vie monastique de cet endroit. — La Solitude du prisonnier. Une entrevue avec des detenus du Manitoba Youth Center. — Le College St-Andrew. On souligne le 30e anniversaire de ce collège. On y forme des prêtres pour l'eglise orthodoxe ukrainienne du Canada. Une entrevue avec le père Oleg Krawchenko. Entrevues: Daniel Poulin. Recherches et réalisation: Marie Benoist-Martin (Winnipeg).

20:00 LES BEAUX DIMANCHES

Le Ballet Sovietique Bericska. La troupe de ballet composée de 50 danseurs et 40 danseuses est accompagnee d'un orchestre composé de 20 instruments populaires.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Le Sea Horse. Dramatique d'Edward J. Moore, adaptée par René Dionne. Avec Denise Filiatrault et Jacques Godin.

23:00 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette

23:15 SPORTS-DIMANCHE

23:30 CINE-CLUB

Daguerreotype. Reportage realisé par Agnès Varda. Rue Daguerre, les commerçants ouvrent leurs boutiques, les passants s'arrêtent devant les vitrines aux etalages vieillots, l'accordéoniste joue, l'illusionniste Mystag survient (Fr. 75).

LUNDI

22 novembre

9:00 THE SUNRUNNERS

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

LE ZINZIN D'HOLLYWOOD. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis

16:00 BOBINO

16:30 ALEXANDRE ET LE ROI

17:00 ROBINSON SUISSE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LA P'TITE SEMAINE

19:30 VIEILLIR ET VIVRE

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 TELE SELECTION

Angoisse: Sonnez une fois. Espionnage réalisé par Robert D. Cardona, avec Michael Jayston, Barry Nelson et Janet Key. Un maitre d'hôtel spécialisé dans le service des femmes riches et solitaires est engagé par Laura Valence, la jeune veuve d'un diplomate. Il sait se rendre indispensable et couper tout lien entre sa patronne et l'exterieur (Brit.).

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 LES EVASIONS CELEBRES

«Benvenuto Cellini». Même si Benvenuto Cellini a été gracié par le pape Paul III, ses ennemis réussissent à le faire incarcérer à la prison des Saints-Anges sous un prétexte fallacieux. Avec Giami Garko, Patrizia Valturi, Nino Segurini, Maria Pia Nardon, Giorgio Serioni et Claudio Gora. Réal.: Marcello Baldi.

24.05 CINEMA

L'Etau. Film réalisé par Alfred Hitchcock, avec Frederick Stafford, John Forsythe, John Vernon, Karin Dor et Dany Robin. Au Danemark, en 1962, des agents americains organisent l'évasion d'un haut fonctionnaire soviétique qui a demandé l'asile politique.

MARDI

23 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES COUSINS DE LA CONSTANCE

12:00 CHEVAUX DU SOLEIL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

CENDRILLON AUX GRANDS PIEDS. Conte avec Jerry Lewis

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 Ce soir: National

19:00 MONDE DE DISNEY

L'ETE MAGIQUE

20:00 GRAND PAPA

20:30 VEDETTES EN DIRECT

Angèle Arsenault

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 LE 60

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23.05 RENCONTRES

Invité: Fernand Toupin, peintre. L'un des grands noms de la peinture québécoise. Cosignataire du manifeste des plasticiens (1955). Il a eu deux importantes expositions rétrospectives, l'une au Musée d'art contemporain en 1967, l'autre quelques annees plus tard à Paris. La peinture de Toupin relève de l'abstraction lyrique. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

Jean-Pierre Aumont se raconte (4e de 6). Réal.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA

Demain, la fin du monde. Film réalisé par Michel Polac, avec Jean Babilée et Claude Arabeyre. Un homme laisse sa femme et ses deux enfants. Il croit la fin du monde imminente et essaie d'y sensibiliser ses semblables (Fr. 71).

MERCREDI

24 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLE DE CLEMENCE

11:30 COMTE YOSTER

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 HAROLD LLOYD

19:30 OU DIABLE EST-IL ALLE?

Essai poétique réalisé par Marcel Collet avec J.-L. Hébert, Louis Dubé et Glenda Storey

20:00 DU TAC AU TAC

20:30 LE TRAVAIL A LA CHAINE

Animateur: Serge Laprade.

21:00 HORS SERIE

Michel Strogoff. D'après l'oeuvre de Jules Verne. **(dernière de 7).** Le duc Dimitri se prépare à défendre sa forteresse de Krasnoiark. Ougarev, en transfuge, s'infiltre dans la garnison sous l'identité de Michel Strogoff et tente de saboter le plan de défense du duc.

22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS

Animateur: Simon Durivage. «L'enfant et la consommation». Rech.: Suzanne Clermont. Real.: Karl Parent.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 REFLET D'UN PAYS

Une sélection de **Réseau-soleil.** D'Ottawa. Theme: «Les deux grandes visions qui ont marqué l'Outaouais correspondent à deux époques distinctes». L'aspect historique et l'aspect contemporain. Recherche: Alain Guimont. Animatrice: Monic Lessard. Real.: Patricia Ely.

24.05 CINEMA

Pitié pour eux. Drame réalisé par Luis Bunuel, avec Estella Inda et M. Incla. Reglements de comptes entre des jeunes dévoyés de Mexico.

JEUDI

25 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 COMPORTEMENT ANIMAL

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

PILE JE TE TUE, FACE TU ES MORT... ON M'APPELLE ALLELUIA. Western

16:00 BOBINO

16:30 LE GUTENBERG

17:00 LES CORSAIRES

17:30 CE SOIR: National

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 LES GRANDS FILMS

On ne vit que deux fois Film d'espionnage réalisé par Lewis Gilbert, avec Sean Connery, Tetsuro Tamba et Donald Pleasence. Le syndicat international du crime SPECTRE intercepte, à l'aide d'un satellite, les vaisseaux interplanétaires des Etats-Unis et de la Russie, espérant provoquer ainsi une guerre mondiale. James Bond est charge de mettre fin à ces activités. Il se rend au Japon où sont situés, dans un cratère volcanique, les quartiers généraux du syndicat (USA 67).

21:30 JO

Bilan de l'assemblée qu'a tenue le Comité Olympique international à Barcelone sur les Jeux Olympiques de Montreal.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 BRIGADE SPECIALE

Policier réalisé par Douglas Camfield, avec George Sewell, Damien Thomas et Susan Tabbs. «L'Etranger». Précédé par une réputation de révolutionnaire, Gunther Helman poursuit des etudes en Angleterre.

24:05 CINEMA

Sept morts dans les yeux d'un chat. Drame d'horreur réalisé par Anthony M. Dawson, avec Jane Birkin, Miram Keller et Françoise Christophe. Expulsee de son école, une jeune fille s'en va rejoindre sa mere au château de sa tante. Elle y retrouve son cousin qui joue les excentriques. La mère de la jeune fille meurt mystérieusement et d'autres morts violentes se succèdent bientôt (It.-fr.-all. 72).

VENDREDI

26 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 CLAK

10:15 LES CHIBOUKIS

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES ENFANTS DU MONDE

11:30 AVENTURES DE TOM SAWYER

12:00 TOUMAI

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 EMISSION SCOLAIRE. L'ORPHELIN A LA VOIX D'OR. Mélodrame. (All. 69) avec Heintje et Heintz Reincke

15:30 FEMME D'AUJOURD'HUI

16:00 BOBINO

16:30 PICOLO

17:00 MADAME ET SON FANTOME

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LES PIERRAFEU

20:30 LES NOCTURNALES DE FEMME D'AUJOURD'HUI. Réal.: Frank Duval. Sujet: LE VIOL

21:30 SCENARIO

«Un jour, ils eurent l'idée de s'acheter une maison à la campagne», pièce de Claire Richard, avec Daniel Tremblay, Marthe Turgeon, Luc Gingras, Guy L'Ecuyer, Benoit Marleau, José Rettino et Yolande Roy (2e de 4). Pierrette et Jean attendent le propriétaire qui doit amener deux chômeurs. Mme Perron vient faire un brin de causette. Pierrette se sent seule, Jean va souvent jouer au billard. Real.: Jean Gaumont.

22:00 SCIENCE-REALITE

Animateur: Joël Le Bigot. Real. Thérèse Patry et Fernande Chouinard.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 CINEMA

Benito Cereno. Drame réalisé par Serge Roullet, avec Ruy Guerra, Temour Diop, Gurges Selmark et Jacques Mercier. Le commandant d'un voilier américain trouve un bateau qui semble aller à la dérive. Le commandant, Benito Cereno, est à la merci des esclaves qu'il transporte (Fr.-brés. 69).

JOHN TURNER... (suite)

l'intérieur de la Fonction publique deviennent capables de comprendre des communications orales ou écrites faites dans l'autre langue. Si le titulaire d'un poste bilingue comprend ce que son collègue dit ou écrit, et peut en retour communiquer avec celui-ci dans sa propre langue avec l'assurance d'être compris, le système peut fonctionner. Sans doute y a-t-il des fonctions qui exigent une aptitude "active" à s'exprimer dans une autre langue. Mais dans la plupart des cas, il suffira pour que la situation soit convenable et donne de bons résultats, que chaque personne puisse communiquer dans sa langue et être comprise. Combien plus facile il est d'apprendre à comprendre l'autre langue que d'acquérir une compétence "active" qui rende capable de communiquer dans cette langue.

Les autres dimensions de l'unité canadienne

Il est un second thème que je voudrais développer avec toute la fermeté dont je suis capable. On a insisté de manière excessive sur le bilinguisme, comme si c'était là le seul préréquis de l'unité nationale. Or, cela est difficile à avaler, particulièrement dans les provinces de l'Ouest où l'acceptation des deux langues exige en quelque sorte que l'on réécrive l'histoire et où les questions reliées à la propriété des richesses naturelles, au transport et à la structure tarifaire sont perçues comme des facteurs tout aussi importants pour l'harmonie de ce pays. De même dans les provinces atlantiques, c'est l'égalité des chances au plan économique qui est perçue comme la question la plus importante de toutes.

L'unité nationale ne saurait être une affaire unidimensionnelle. Le bilinguisme ne saurait être la réponse totale même aux aspiration du Canada français. Si j'étais né Canadien français, j'aurais insisté pour avoir un accès égal à mon gouvernement fédéral dans ma propre langue. Et cela est maintenant la loi du pays. J'aurais en outre insisté pour être bien représenté à Ottawa, dans le Cabinet et dans les cadres supérieurs de la Fonction publique par mes concitoyens québécois et francophones. Cela est également devenu une réalité depuis un certain temps.

Mais cela ne m'eût point satisfait. Je ne me serais jamais senti complètement à l'aise comme Canadien français et particulièrement comme Québécois, si la Constitution ne m'avait point donné assez de marge pour m'accomplir moi-même, non seulement à titre d'individu, mais aussi en ma qualité de membre d'une société culturelle distincte. A mes yeux, cela eût signifié que j'aurais voulu avoir l'assurance d'être à l'aise dans ma propre langue, sous mes propres lois civiles, à l'intérieur de ma propre culture et de ma propre psychologie culturelle —dans mon propre milieu, la province de Québec — ce seul territoire sur la surface du globe où je forme une majorité avec des gens qui me ressemblent

Si j'étais né Canadien français, j'aurais aussi souhaité du point de vue de ma culture, de mon aptitude à communiquer, de mon aptitude à me réaliser moi-même au plan économique, pouvoir évoluer à l'intérieur d'un cadre constitutionnel suffisamment flexible pour me donner une marge de liberté raisonnable en ma qualité de Québécois. Pour une personne de langue française qui vit en Amérique du Nord, il peut y avoir des avantages très nets à vivre à l'intérieur de la fédération canadienne: cette appartenance permet de partager le potentiel d'un pays qui forme la moitié d'un continent, elle protège contre les vagues d'une mer anglophone et permet la participation dans un marché commun qui fonctionne avec succès. Mais encore une fois, si j'étais né Canadien français, je n'aurais pu surmonter l'élan émotif qui m'eût porté malgré tous les risques à désirer un état-nation indépendant, qu'à condition que cette fédération travaille aussi pour moi

Le sort a voulu que je naisse anglophone mais je ne crois pas parler dans le vide. Même si je ne suis pas toujours d'accord avec tous les détails, je puis comprendre les forces qui inclinent vers la souveraineté culturelle, vers le transfert des programmes du soutien du revenu et une flexibilité suffisante des leviers économiques, tout cela sous le parapluie des droits provinciaux. Ce désir n'est pas exclusif au Québec. J'entends les mêmes arguments en provenance de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve. Il se pourrait que nous ayons à reviser la manière dont nous nous sommes servis de notre structure fédérale-provinciale jusqu'à maintenent. L'Ontario a été le principal bénéficiaire de la Confédération. Elle a joui d'un marché commun qui allait d'une mer à l'autre. Elle a prospéré grâce à la concentration de production manufacturière et de puissance économique dont elle a été le siège Peut-être devrons-nous envisager une certaine mesure de décentralisation à cet égard, un certain élargissement des leviers de décisions politiques et économiques. Le temps est peut-être venu d'envisager des amendements constitutionnels qui reflèteraient une réalité nouvelle. Ou peut-être suffira-t-il que nous nous servions des structures actuelles en étant mieux avertis des exigences de l'équilibre fédéral-provincial et des besoins changeants de notre époque.

Pas de rapatriement unilatéral de l'AANB

Je suis de ceux qui souhaitent le rapatriement de notre Constitution. Mais je ne saurais souscrire à une initiative unilatérale qui rapatrierait la Constitution sans qu'il y ait une formule d'amendement acceptée d'abord par le gouvernement fédéral et les provinces. Si cela n'était pas assuré, nous serions emprisonnés dans une camisole de force perpétuelle, nous serions enfermés dans un cadre inflexible et incapables d'amender notre Constitution à moins d'être unanimes.

En matière d'amendement à la Constitution, je pourrais envisager une certaine mesure nécessaire de décentralisation. Il en va des pays comme des familles: une certaine distanciation peut contribuer à améliorer le sens de la solidarité. Si l'on accordait plus d'importance à des priorités provinciales légitimes, le Canada français se sentirait par le fait même plus libre. Ainsi, on ne se bornerait pas à reconnaître les droits individuels qui permettent aux Canadiens français, en leur qualité de citoyens, d'avoir un accès égal à leur gouvernement et la possibilité de jouer dans leur propre langue un rôle dans le gouvernement de tout le pays. On reconnaîtrait aussi les besoins collectifs des Canadiens français en tant que communauté ou société. Cette façon d'aborder le problème permettrait aussi de satisfaire à certains griefs de l'Ouest canadien, lequel forme une communauté vigoureuse en pleine croissance qui piaffe d'impatience parce qu'il a l'impression d'être manipulé par un establishment lointain de l'Est.

Nous devons voir le Canada comme un tout, dans toutes ses parties, non pas seulement la partie que nous constituons nous-mêmes. Nous devons harmoniser les priorités légitimes de chaque région. Il n'arrive jamais que ces priorités soient nécessairement partagées à un degré égal à travers tout le pays. C'est pour cela que nous formons un Etat fédéral et non pas un Etat unitaire.

Il ne faut pas non plus que les soucis d'une partie du pays soient toujours perçus par les autres comme souverains ou dominants. Chaque Canadien, où qu'il vive, doit se sentir impliqué dans la direction générale qui est donnée au pays.

Il ne saurait exister une seule façon de concevoir le Canada ou son avenir. Le Canada est une maison dans laquelle il y a plusieurs demeures. Les solutions à nos problèmes ne sauraient être unidimentionnelles. Je pense qu'il est temps pour nous tous de prendre un peu de recul — de voir notre pays dans sa totalité et de tracer ensemble pour l'avenir un modèle qui soit le reflet d'une réconciliation plus large et d'un bien commun. ■

RÉACTIONS...

Dans deux ans les Québécois auront à s'exprimer sur ce sujet de façon formelle. Pour nous cela ajoute un élément qui n'existait pas avant."

Quant à savoir si par contre coup ce vote risquait d'influer sur l'attitude de M Trudeau envers les communautés francophones M. Gauthier répondait que: "Il est possible que cela oblige les autorités gouvernementales fédérales à réagir peut être plus vite."

M. Maurice Gauthier, sous-ministre du développement coopératif voit dans verdict populaire l'occasion de se poser quelques saines questions.

"Je pense qu'il ne faut pas lire dans cette élection un vote pour l'indépendance, mais il faut voir en premier lieu un très haut degré d'insatisfaction du gouvernement Bourassa. Deuxièmement il ne faut pas négliger que pour un pourcentage très important de la population c'était un vote pour l'indépendance; certainement pas quarante pour cent des électeurs... Qu'est-ce que ça peut donner qui puisse nous affecter nous? Moi, j'espère que cela puisse un peu réveiller tout le monde au pays. Les dirigeants des provinces, les dirigeants du gouvernement fédéral pour qu'ils se disent "c'est sérieux". Et si on continue dans la même ligne cela arrivera infailliblement dans quatre ans ou dans trois ans: le Québec va se séparer et ce sera un désastre. Peut être que la réaction des gouvernements fédéral et provinciaux et l'attitude de la population en général va être de dire qu'il est peut être temps de repenser le tout, d'être un peu plus tolérant et qu'on se pose la question pourquoi? Cela peut avoir des aspects positifs." ■

La Page de Bicolo ...

Ohé! les amis,
Je lance mon Grand Concours de Noël. Regarde bien. Tu pourrais te mériter de beaux prix!
Bicolo



C'est la Sainte-Catherine le 25 novembre! Demande à maman de faire de la tire... Aide-lui à l'étirer... c'est délicieux!

Bientôt Noël

GRAND CONCOURS DE NOËL

Pour les Grands
Fais une scène de Noël en te servant de papier construction ou une mosaïque ou un transparent.

Pour les petits
Dessine ton arbre de Noël tout décoré, prêt pour la belle fête de Noël.

ENVOIE les dessins à Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Manitoba

DATE limite: le 10 décembre.

BRAVO À NOTRE MEMBRE 4,000!

DELAYNE VALOIS, 4 ans
C.P. 4
Saint-Jean-Baptiste
Manitoba

TU RECEVRAS UN BEAU PRIX!

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la belle t-shirt.

Ton ami,
Michel Bérard
Saint-Pierre, Manitoba

Cher Bicolo,

J'ai reçu mon cadeau. Merci pour la belle chemise et le beau livre. De ton ami Patrice.

Patrice Carrière
Saint-Boniface, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le livre et disque.

Ton ami,
Paul Gauthier
Elie, Manitoba

Cher Bicolo,

J'étais très content de savoir que j'étais gagnant de la semaine. Je te remercie pour la belle chemise t-shirt que tu m'as envoyée. Malheureusement elle est trop petite.

Est-ce que je pourrais en avoir une plus grande? Je prends grandeur 10 et j'ai 7½ ans. Merci.

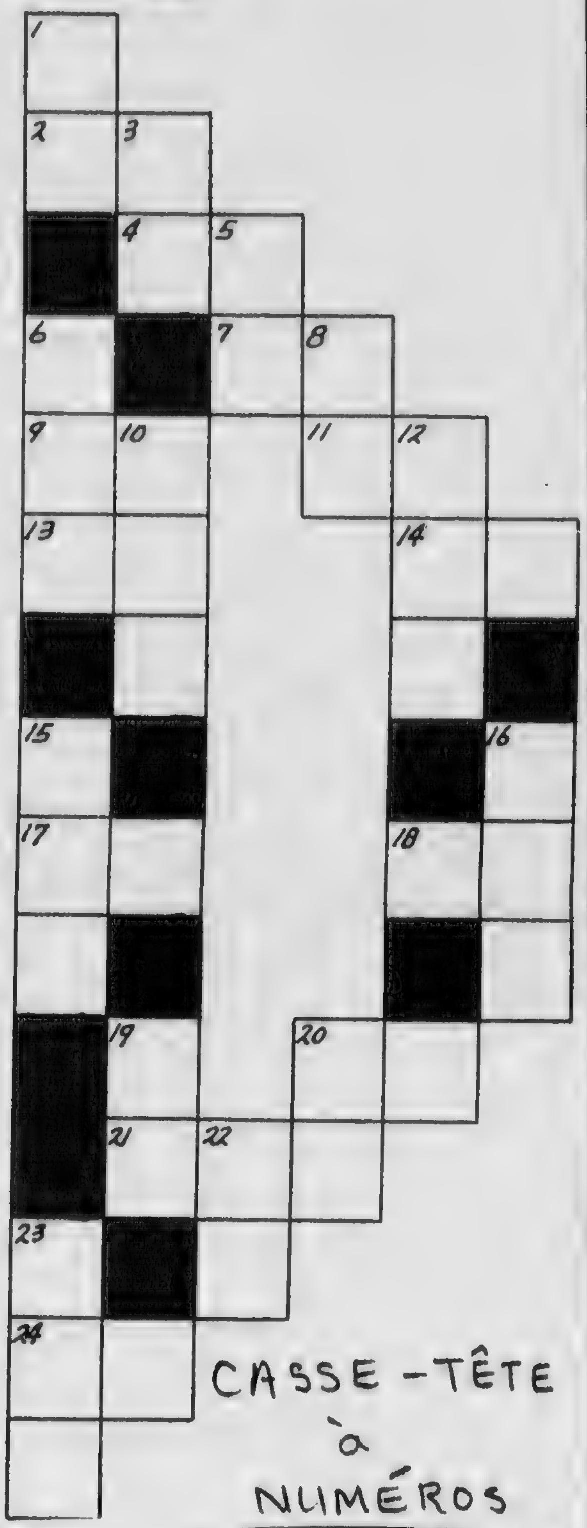
Salut!
Pierre Fournier
514, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface, Manitoba

Tu as dû recevoir une nouvelle chemise maintenant. Est-ce qu'elle te fait mieux?

Bicolo

CASSE-TÊTE à NUMÉROS

HORIZONTAL		VERTICAL	
2.	4 + 7 + 5	1.	8 + 9 + 4
4.	56 − 12	3.	165 − 101
7.	82 − 31	5.	5 + ___ = 50
9.	2 + ___ = 18	6.	300 + 6 + 5
11.	23 + 51	8.	6 + 7 + 4
13.	9 + 1 + 9	10.	600 + 40 + 50
14.	58 + 21	12.	400 + 30 + 40
17.	38 − 6	15.	100 + 20 + 16
18.	4 + 4 + 9	16.	173 − 1
20.	96 − 21	19.	42 − 10
21.	4 + ___ = 214	20.	10 + 10 + 50
24.	8 + 6 + 2	22.	36 − 24
		23.	100 + 5 + 5





"VOICI TOUT LE PERSONNEL! PRÉTENDEZ-VOUS ENCORE, MONSIEUR, AVOIR TROUVÉ UN CHEVEU DANS LE POTAGE?"

POUR RIRE

Un professeur donne un devoir supplémentaire à un élève turbulent:
Il lui dit: "Tu vas écouter trois programmes de télévision et tu vas retenir un mot par programme".

1er programme: Deux femmes parlent ensemble. Il retient le mot "Chocolat".
2e programme: Il écoute Superman et retient le mot "Superman".
3e programme: Il regarde "Les Pierrafeu" et retient le mot "YA BA DA BA DOU".
Le lendemain, le professeur lui demande: "As-tu fais tes devoirs: le garçonnet répond: Chocolat.
— Pour qui te prends-tu?
— Superman.
— Veux-tu aller au bureau du directeur?
— YA BA DA BA DOU!!!

VOICI UN PROVERBE À DÉCHIFFRER

2 lettres te sont données: Z = r
Y = e

IL TE RESTE À DÉCOUVRIR LE RESTE DU CODE SECRET... Ainsi tu formeras un proverbe bien connu.

Znzt xnya sbn znzt oy uyzanyz!

Ex.: R...r... ...etc.









Marionnettes à doigts

Découpe et colle ces marionnettes sur du papier à construction. Colore-les bien. Ensuite tu peux les faire parler et marcher. Amuse-toi avec tes amis. Tu peux aussi en offrir comme cadeau de Noël.



Poème

NEIGE

Le jardin s'est habillé de blanc
Je suis joyeux
Je suis content
C'est la première neige.
Hier encore
Tout était gris
Tout était triste
Le jardin était en attente, somnolent.
Le jardin s'est habillé de blanc
Je suis joyeux
Je suis content
La première neige
Aujourd'hui l'a réveillé
Il est tout gai
Tout souriant
Comme moi
Ce matin
Ce matin de la première neige

Céline Deguire-Morris

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3748 Leanne Lavack, Saint-Norbert
3749 Christine Novelli, Winnipeg
3750 Marc Lavack, Saint-Norbert
3751 Luc Fréchette, Winnipeg
3752 Gilles Michaud, Lorette
3753 Michelle Grégoire, Sainte-Anne-des-Chênes
3754 Rossel Sabourin, Saint-Jean-Baptiste
3755 Patricia Comeault, Saint-Boniface
3756 Danielle Dupasquier, Saint-Vital
3757 Alain Mulaire, Saint-Pierre-Jolys

MEMBRE GAGNANT
No 3380 – Joanne Grégoire, 10 ans
Sainte-Anne-des-Chênes, Man.

Si tu as changé d'adresse depuis que tu es membre, remplis le coupon suivant et envoie-le à:

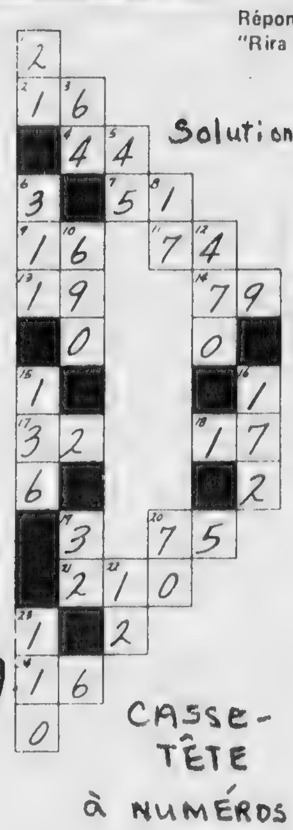
Club de Bicolo
C. P. 262
Saint-Pierre, Man., R0A 1V0

Nom ....

Adresse (nouvelle) ....

No de membre: ....

Réponse: Proverbe
"Rira bien qui rira le dernier."



ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: ________ Grade: ________

GRANDE FÊTE "FOI ET LUMIÈRE" À SAINT-PIERRE-JOLYS



(Photo Hubert Pantel)

Quand 125 personnes, venues de Winnipeg et de huit villages manitobains, se rencontrent pour une célébration "Foi et Lumière", qu'est-ce que cela veut dire? Il y avait bien des personnes à se poser la question, à cette rencontre du 29 octobre à Saint-Pierre-Jolys, des personnes qui savaient simplement qu'en 1975 Rome avait accueilli une trentaine de personnes du Manitoba qui participaient au Pèlerinage international Foi et Lumière pour handicapés mentaux, co-ordonné par Jean Vanier. Et c'était l'anniversaire de cet événement que l'on fêtait vendredi soir, par une messe célébrée par Mgr M. Baudoux et un film du pèlerinage.

Mais c'était bien plus qu'un "événement réalisé il y a un an" que l'on célébrait, comme s'en sont rendu compte les gens venus à la rencontre s'asseoir sur des chaises, attendant que quelque chose d'extérieur à eux-mêmes se produise. En effet, arrivent les pèlerins qui ne se sont pas vus depuis quelque temps, arrivent les gens de l'Arche-Transcona et l'Arche-Lorette avec leur enthousiasme, et c'est les embrassades, les cris de joie, la guitare qui se fait entendre, les gens qui commencent à chanter, danser. Et alors on se rend compte que notre cause de célébration n'est pas "extérieure" mais bien au fond de nous-même. L'expérience du pèlerinage à Rome était une expérience de communauté, de découvrir l'amour de Dieu pour chaque personne, quelque soit son handicap: de cela nous sommes rassurés par la présence de frères et soeurs qui marchent avec nous, nous acceptent tels que nous sommes, ne nous obligent pas à "paraître" grands, forts, et intéressants quand nous nous rencontrons petits et pauvres.

"J'avais besoin d'une soirée comme ça" disait l'un à Saint-Pierre-Jolys, et un autre d'ajouter "ce soir j'ai oublié que j'avais des problèmes". Faut entendre: j'ai besoin de me retrouver avec des gens qui me permettent d'être moi-même, qui m'aiment pour ce que je suis et non pour les choses que je fais ou fais pas. Alors la spontanéité dans le chant, la danse, les regards, le toucher, devient plus important que les mots, le calculé, pour nous guérir de notre solitude, notre tristesse, nos peurs, notre paraître. Quand des personnes "redeviennent comme des enfants" et accueillent en voyant plus loin que les handicaps et les masques, en allant au coeur de la personne pour en faire jaillir toute sa beauté, alors se vit cet esprit d'amour que Jésus est venu apporter — toi tu es unique, tu es aimé, tu as ta place parmi nous. Viens.

Hubert Pantel

Saint-Norbert

La Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Norbert tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué et participé au grand succès de leur vente Remue-Ménage. Une partie des recettes ira à refaire nos fonds à la Ligue ainsi qu'à venir en aide au "Pregnancy-Distress" ou autres oeuvres de notre milieu.

Les heureux gagnants de la râfle furent: 1er prix, Dennis Kenny, 15, rue Lord, Saint-Norbert; 2e prix, Denis Kenny, 711-303, Goulet, Saint-Boniface; 3e prix, Joanne Pelland, 3671 Pembina Highway, Saint-Norbert

— • —

Enfin après un dur combat, les parents de Saint-Norbert voient débuter les travaux de construction de l'école française du lieu. L'édifice sur un terrain de trois acres vendu par les Révérends Pères Oblats à la Commission de la Rivière-Seine pour la somme raisonnable de $41,500. Parlant d'écoles, le Père Isabelle, directeur de l'école, nous fait parvenir la liste de son personnel enseignant pour l'année 1976-77. Ces enseignants donnent l'instruction à environ 1000 élèves.

ECOLE SECONDAIRE

R.P. Isabelle, Directeur, Stephen Khan, Abe Petkau, Bud Danelak, Guy Lemoine, Maeve Gray, Paulina Zillman, Claude Nicolas, Ronald Dufault, Sr Mary De Pape, Sr Germaine DePape, Gérald Fraser.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Saint Norbert School

Rose Sawchum, Thérèse Aubin, Lucille Lambert, Pierrette Manaigre, Mona Gauthier, Doris Lemoine, Pierre Bosc, Sr Audette.

Susan Reimer, Bertha Cook, Geraldine Griffiths, Margaret Kustra, Darlene Weber

Léontine Kenny, Huguette Novelli, Paulette Holden, Raymonde Vouriot, Denise Vigier, Michelle Paquin, Raymond Fisette, Georges Beauregard

Anna Labelle, Gérald Fraser, Philippe Dufort, Roger Dubois, Suzi Barron

ÉCOLE SECONDAIRE (junior)

Sr Rachel Schaubroeck, Gaye Szeszycki, Robert Vigier, Barbara Kelly, Rev. Grant Smith, Jim Nash, Glenn Ismond, Carol Bergeson, David McLland, Margaret Bolen, Gilbert LeNéal,

Roger Vermette, Alfred Manaigre, Emile Péloquin.

Judy Carter, Jean Beaver, Elaine Haas.

(suite, page 17)

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Saint-Norbert

(SUITE)

Sr Patricia, Sr Simone Legal, Richard Lemoing.

Marie Ryan.

Il y a encore l'école du Parc La Salle, sous la direction de Madame Thérèse Dorge.

ÉCOLE PARC LA SALLE

Meredith Macleod, Fleurette Zastre, Verna Nitsche.

Julie Haluszynski, Margaret O'Hara, Solange Rey.

Wendy Pritchard, Laurel Boychuk.

Ann McMullan.

Eileen Fast.

Bonnie Puls, Donna Lee Vadeboncoeur.

Ernst Wiebe, Brian Dixon.

Frances Warner, Paul Sutherland.

Gwyn Mackinnon.

Ronald Lagacé.

Caroline Partridge.

Alana Sirtonski.

Thérèse Dorge.

— * —

A la messe de 10 heures dans l'église, dimanche dernier le 7 novembre, 17 Jeannettes, accompagnées de leur Cheftaine Pauline Dorge et de son assistante Lorraine Dorge, ainsi que de leur aumônier M. l'abbé B. Bélanger, assistaient à la remise officielle de l'Insigne des Guides du Canada par leur commissaire d'animation Soeur Rachelle Shaubroeck. Mesdames Henriette Cénérini et Jeannette Marchildon ont accepté de s'occuper du Mouvement en qualité d'Assistantes cheftaines pour l'année 1976-1977.

L'IDENTIFICATION... (suite)

Les autres n'étaient plus les Anglais. Les activités habituelles refirent surface, le champ gravitationnel reprit sa place, le Canadien se sentit à nouveau chez lui. Québec était maître à nouveau de tout et la vie continuait.

L'erreur d'Ottawa

Vers les années 60, les bombes explosent. Certains ont pris conscience d'une réalité qu'ils veulent faire éclater. C'est pourtant vrai, il y a au Canada, deux peuples, peut-être deux nations, personne ne sait. Autrefois, l'ignorance de l'autre régnait. Je me rappelle, en 1958, avoir appris à un diplômé d'une université de la Colombie-Britannique qu'au Québec, les francophones allaient à l'école française. Pour lui, toutes les écoles du Canada étaient anglaises. Evidemment, il savait, qu'au Québec, ily avait une concentration de descendants de Français. Ceux-ci parlaient, à la maison, une espèce de patois, ressemblant vaguement au français; l'école était de soi canadienne donc anglaise. Nous étions des immigrants français non, complètement assimilés et, s'il vous plaît, imaginez, ce type était un licencié de langues d'une université canadienne. Comment était-ce possible? Le "from cost to cost" était relatif, c'était une connaissance purement cartographique. Le Canadien percevait les Canadiens à sa propre image.

M'interrogeant sur une ignorance aussi fondamentale du fait français par les anglophones vivant à l'extérieur du Québec, j'eus l'idée de feuilleter les manuels d'Histoire enseignée au primaire dans la province de l'Ontario. Je fis l'incroyable découverte suivante: le fait français n'avait duré que deux pages. Avant le milieu du XVIIIe siècle, deux personnes étaient venues au Canada, Jacques-Cartier et Champlain. L'un était mort en France, l'autre à Québec.

Vers les années 60, grâce aux bombes, le vrai Canada est né. Il y a ici des Canadiens français et des Canadiens anglais. Les masques tombent, les gens s'interrogent. On est deux dans la même maison. Est-ce que l'on est marié? Est-ce que l'on a un contrat? Les Canadiens anglais nous regardent sortir de notre boîte. "What does Quebec want?" Pour nous, le choc est dur. D'autres ont pris notre nom. Ces autres contestent même notre place ici. C'est la bouche bée qu'ils nous ont vu sortir de notre boîte. Les Canadiens français apprennent qu'on ne les voyait même pas.

Les gens d'ici descendent alors dans la rue et les marches commencent. La Saint-Jean-Baptiste, et ce n'est pas assez. Le temps des banderoles est terminé, maintenant on casse. On est là.

Ottawa lui, sait. Il sait et il le sait même depuis longtemps. Maintenant Ottawa sait que le peuple sait, alors aux grands maux, les grands remèdes. Pearson, Diefenbaker et les autres n'ont plus qu'un mot en tête, l'unité canadienne. Les deux solitudes, ce n'est plus possible. Les gens savent maintenant qu'ils sont dans la même maison. Puisque les deux cultures veulent vivre, on va leur apprendre à vivre ensemble. D'abord, il faut qu'elles se comprennent et pour ceci, il faut qu'elles se connaissent. La télévision est là, la route est là. Le gouvernement encourage la connaissance des provinces canadiennes. Des films sont réalisés et diffusés. Des voyages sont organisés. Des échanges interprovinciaux sont mis sur pied. Tout le monde s'en mêle. L'avenir du Canada est en jeu. C'est simple, s'ils se connaissent, ils s'aimeront, ils feront vie commune.

L'erreur est grande. La comparaison engendre inévitablement l'identification. L'identification collective est maintenant permanente. Plus on prêche l'unité canadienne, plus on conscientise le sentiment d'appartenance plus l'identification collective se précise et plus le Canada se divise. Ce qui n'était qu'accidentel est maintenant un processus permanent. □

* **BAZAR** *

La L.F.C. du Précieux-Sang organise un bazar qui aura lieu au Centre Communautaire, 202, Kenny, le dimanche 21 novembre, de 1 heure à 5 heures p.m. Venez en grand nombre.

*

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LAURENT ARMAND CARRIÈRE du village d'Otterburne, au Manitoba, étudiant, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 31 décembre, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de novembre A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DEMANDE - Chambre et pension dans famille de langue française, pour homme célibataire dans la quarantaine désirant apprendre cette langue. Composer 944-0078 après 6 heures.
32-574-33 C

DAME D'AGE MOYEN, qui travaille, désire partager sa maison (centre de Saint-Boniface) avec une autre dame. Pour plus de renseignements, écrire à: Boîte 556, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man.
31-563-JNO

PLACE DE STATIONNEMENT où l'on peut aisément se rendre à l'hôpital St-Boniface à pied. Jours de semaine seulement, de 8h a.m. à 5h p.m. Composer 452-3309.
33-583-JNO

à vendre

À VENDRE
Camion Chevrolet 1974 - moteur V8, ½ tonne, 31,000 milles. Très bonne condition. Tél.: 247-4823 ou 247-7238.
28-543-JNO

À VENDRE
Camion - Chevrolet 1969 - ½ tonne - En bon état. $1,000. Composer 247-3886 entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.
30-556-JNO

À VENDRE
Broderie à la peinture ("Artex"). Pour plus de renseignements, composer 233-4035.
32-573-33 C

1½ A VENDRE
St-Boniface. Belle maison de 1½ étage. Complètement rénovée à l'intérieur et à l'extérieur. Doit être vue pour être appréciée. Prix demandé pour vente rapide. Composer 233-2171 ou 475-2283.
33-585-33 C

à louer

Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St-Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539).
26-521-JNO

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Appui et suggestions

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez trouver ci-inclus ma contribution pour le soutien de notre journal français LA LIBERTÉ, le seul que nous ayons au Manitoba, et qu'il nous faut absolument garder pour l'épanouissement de notre langue et culture.

Le journal a été beaucoup amélioré depuis quelques années, mais il y a encore de l'espace à accomplir afin qu'il soit parfait.

Par exemple, pourquoi n'y a-t-il pas une partie consacrée aux sujets religieux? Il n'est pas strictement nécessaire que ce soit positivement un sujet spécifiquement catholique si vous craignez d'offusquer ceux qui appartiennent à d'autres dénominations religieuses. Vous n'avez qu'à choisir un extrait de la Bible ou du Nouveau Testament qui pourrait faire réfléchir vos lecteurs au sujet du côté spirituel.

Bon nombre de journaux édités par des organisations chrétiennes, tels le "Country Guide", le "Western Producer", etc., ont des messages religieux avec commentaires dans tous leurs numéros.

Pourquoi LA LIBERTÉ n'en ferait-elle pas autant? Je suis certain qu'il y aurait moyen de trouver certain religieux de nos nombreuses communautés ou parmi les séculiers, quelqu'un qui se ferait un plaisir de contribuer à la rédaction du journal en incluant un message spirituel.

L'enseignement des Dix Commandements de Dieu et des Evangiles a été trop négligé depuis plusieurs années. Je crois que la presse française a un devoir à accomplir en faisant sa part en publiant un extrait religieux toutes les semaines. Cela aiderait les plus jeunes qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à l'école ce que nous avons acquis au temps jadis où l'enseignement religieux faisait partie du curriculum dans nos écoles paroissiales.

Un autre item que j'aimerais voir et beaucoup d'autres aussi, serait la publication dans le journal d'une colonne nécrologique des défunts canadiens français de la semaine. Il arrive que nous apprenions quelquefois la mort d'une connaissance d'une autre paroisse que plusieurs jours ou semaines après sa sépulture. Pour ceux qui ne reçoivent pas les journaux quotidiens, cela serait un service apprécié.

Si vous voulez que notre journal continue et prospère, il vous appartient de prendre en considération les requêtes et suggestions offertes par vos lecteurs, aussi bien de la campagne que par ceux des villes.

Vous souhaitant une longue vie prospère,

Je demeure vôtre,

Norbert Chaput
Saint-Adolphe

assureurs

Avocats-Notaires

chiropracteurs

Comptables

Divers

Ferblantiers

Optométristes

Plombiers

Transports

ENTRETIEN... (suite)

La désaffection du public pour les manifestations culturelles françaises ne veut-elle pas dire clairement qu'ils n'en veulent pas ou plus?

Non cela démontre simplement ce que produit l'assimilation. Mais également que étant donné que depuis plusieurs années les jeunes s'y connaissent plus en anglais, ils préfèrent ce qu'on leur présente en anglais. Il faut développer le français, reprendre à rebours tout un processus d'assimilation de quelques années.

Quant à la faible fréquentation des spectacles français, il ne faut pas oublier que nous avons une population restreinte ici, et que pour chacun il n'y a à la fois qu'un faible pourcentage de gens intéressés. Ceci est un phénomène général. Par exemple, on sait que le théâtre n'attire qu'environ 1% de la population. Alors sur le total des francophones cela fait très peu.

En 1870 50% des Manitobains étaient francophones, en 1890, 30% et actuellement 6%. Où cet effritement va-t-il s'arrêter?

Si nous pouvons avoir des fonds pour développer nos communautés nous pourrons freiner ce phénomène. Nous n'entraverons pas l'assimilation, mais nous pouvons l'enrayer à au moins 75%. Il restera toujours des francophones au Manitoba. Peut être une élite? Tout dépend comment va cheminer la francophonie. Depuis 1970 il y a un réveil des franco-manitobains. Il y a de plus en plus de gens qui revendiquent l'école française. Cela dépend également du secours que nous portent la population et le gouvernement fédéral.

Ce secours de la population que représente-t-il actuellement?

Une part majeure de la population veut le français et nous soutient. Au moins 75% des Canadiens Français du Manitoba veulent garder la langue.

Selon vous le sort du français au Manitoba dépend de l'argent que vous recevez et recevrez pour développer la communauté. Comment concevez-vous ce développement?

Dans le programme de la Société nous avons un secteur appelé développement communautaire. Nous entendons y procéder en trois phases: la sensibilisation des Franco Manitobains, la planification par secteurs dont le premier sera l'économie, et l'exécution de ces plans.

Avant de parler de culture il faut se nourrir, se vêtir et se loger. Or les Franco-Manitobains forment le troisième groupe en partant du bas de l'échelle sociale. Leurs préoccupations principales ne sont donc pas forcément d'ordre culturel. C'est pourquoi nous devons parler d'abord de moyens d'améliorer leur gagne pain.

Quels sont ces moyens?

Nous avons longtemps été éduqués dans un sens. Il est temps de renverser la vapeur. On nous a longtemps dit qu'il faut vivre de sacrifices. Cela se reflète dans la condition économique des Franco-Manitobains. Ce problème est en train de se régler. Cette morale s'estompe petit à petit. L'Eglise s'est elle-même départie de cette mentalité.

Nous faisons une étude pour connaître la situation exacte des Franco-Manitobains, à partir des données qu'elle nous fournira nous pourrons établir une planification. Le Centre de Recherche est chargé de cette étude. Nous ne pouvons rien lancer dans ce domaine, l'économie, sans savoir au juste où aller.

Même s'il faut passer par l'anglais pour mieux gagner sa vie, cela ne veut pas dire lâcher sa langue. Nous devons axer notre action sur des points fondamentaux: L'éducation, l'agriculture, l'économie, mais pour cela nous devons sensibiliser les Franco-Manitobains au problème.

Ce développement communautaire demande des fonds. Vous agissez auprès des gouvernements, soit directement, soit par le biais de la FFHQ pour les obtenir. Quel est le poids politique de la SFM?

Nous avons quelque deux à trois mille membres. Dans la balance politique, comme association, la SFM a beaucoup de poids. Nous sommes écoutés au gouvernement provincial et la FFHQ qui représente nos homologues minoritaires nous représente à Ottawa. Nous représentons aussi bien les Franco-Manitobains que le gouvernement fédéral ou provincial représentent les Canadiens. Nous pourrions jouer le même rôle que les Anglais au Québec. Nous pourrions contrôler quatre ou cinq sièges de députés au Manitoba mais nous ne nous sommes jamais servi de cette force.

Quant à l'«Opération Télégramme» que nous venons de lancer, il est encore trop tôt pour parler de résultats au Manitoba. Mais nous attendons 100 à 200 télégrammes de cette province.

La SFM dépend essentiellement des fonds du gouvernement. Que feriez-vous si le gouvernement fédéral décidait de suspendre ces fonds?

Nous continuerions à oeuvrer comme avant 1968, avec peu de moyens. Si le gouvernement abandonne ses octrois, cela veut dire qu'il abandonne aussi sa politique du bilinguisme. Je ne crois pas que cela se produira de si tôt.

La SFM a été chargée de négocier un accroissement du budget du CCFM. Où en est cette négociation?

Nous avons rencontré M. Peter Roberts, sous-secrétaire d'Etat adjoint (Affaires culturelles) et Mme Mary Lise Bayer du gouvernement provincial. On nous a clairement dit qu'il n'y a pas d'autres fonds disponibles. Mais on nous a également laissé entendre que l'entretien du CCFM pourrait être pris en charge par le ministère des Travaux publics, comme c'est le cas de bien d'autres immeubles gouvernementtaux. C'était une bonne suggestion. Pour le moment donc, et suite à toutes les démarches que nous avons faites, il n'y aura pas de fonds supplémentaires pour le centre. Ce qui signifie qu'il devrait fermer ses portes au mois de janvier.

Nous avons demandé une entrevue avec M. Hanuschak ministre des Affaires culturelles. Nous attendons sa réponse. Cette affaire peut devenir une affaire politique. Politiquement, la fermeture du CCFM ne serait pas une très bonne chose pour le gouvernement. Il va falloir qu'il s'en mêle, le centre étant un immeuble du gouvernement. Nous sommes passés par les fonctionnaires, maintenant il faut passer par la voie politique.

Quels sont actuellement vos rapports avec les deux niveaux de gouvernement: provincial et fédéral?

Nous allons rencontrer le ministre de l'éducation provincial, M. Ian Turnbull, le 22 novembre, pour parler du Comité consultatif de la Langue française, qui est un comité nommé par le ministre, qui doit aviser le ministre sur les problèmes d'éducation. Depuis le mois d'avril les nominations au CCLF n'ont pas été faites, donc il ne fonctionne pas pas pour le moment et on se demande pourquoi. Le mandat du CCLF a été élargi en ce sens qu'il peut aviser le ministre à la demande du ministre et à celle de la population. L'idée était de faire de ce comité un véritable comité d'action et qu'il puisse s'adresser au ministre quand il y a des problèmes.

Les rapports que nous avons avec le gouvernement fédéral se font par l'intermédiaire de la Fédération des Francophones Hors Québec essentiellement. Toutes les rencontres que nous avons eues ont été à mon sens vaines alors que nous nous sommes dits que la prochaine étape serait de voir le Premier Ministre lui-même.

Les rapports avec le Secrétaire d'Etat sont tendus. Peut être parce qu'il en a assez de nous voir et qu'il n'a encore rien de défini à nous dire, à Edmonton, il devait rencontrer l'ACELF; nous voulions être là de peur qu'on essaie de jouer l'ACELF contre la FFHQ. Finalement il nous a rencontrés pendant quatre ou cinq minutes. Dans ce sens les rapports ne sont pas au beau fixe. Mais c'est notre politique de le talonner jusqu'à ce que nous ayons des réponses. Lui dit attendre les "études".

Nous avions un bon espoir de rencontrer le Premier Ministre. Pendant un mois nous croyons pouvoir le voir ceci après une entrevue avec un fonctionnaire qui finalement a changé de poste. Maintenant il faut reprendre toutes les démarches. Nous avons eu nettement l'impression qu'on nous faisait ballotter d'un fonctionnaire à l'autre et même d'un politicien à l'autre. Reste à voir si, lorsque les études seront sorties, nous obtiendrons des résultats. Sinon, c'est que vraiment on rit de nous.

Après le Congrès de l'ACFA, la FFHQ a annoncé qu'elle met au point un dossier sur l'emploi de l'argent que le gouvernement fédéral verse aux provinces pour l'éducation. Qu'en attendez-vous?

Il semble que l'argent ne soit pas toujours utilisé pour l'éducation française. Pour le Manitoba, par le passé on a eu des problèmes, mais depuis qu'on a le BEF on sait exactement où va l'argent.

Dr Archambault, vous personnellement, avez-vous des ambitions politiques?

Non. Du tout. Je travaille au sein de la SFM parce que j'aime le français comme langue. Chacun doit contribuer pour sa part à la garder. Moi, ma part est d'avoir été président de la SFM pendant deux ans. Mais pour dire que j'ai des aspirations politiques soit au niveau local, provincial ou fédéral, non. La politique ne m'intéresse pas sur ce plan là.

Lorsque René Levesque parle des communautés francophones hors Québec il dit clairement que leur seul avenir du français au Canada se trouve au Québec. Qu'en pensez-vous?

Ceci est l'évaluation d'un Québécois indépendentiste qui ne voit pas l'avenir du Canada mais seulement celui du Québec. Il y a cent ans que les Canadiens Français sont dans l'Ouest. Nous sommes encore ici. Nous y serons encore dans cinquante ans. Nous sommes Franco Canadiens manitobains, pas Québécois. Nous avons donc une façon de penser et de réagir différentes. Si les Québécois étaient demeurés aussi combatifs que les francophones de l'Ouest ils n'auraient pas besoin de parler d'indépendance. Ils seraient maîtres de leur destinée.

On dit parfois que vous menez un combat d'arrière garde qui équivaut à mourir debout plutôt qu'à genoux.

Peut être. Mais il faut rester optimiste, espérer, et travailler dans ce sens plutôt que dans l'autre. □

CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS – CONCOURS OUVERT À TOUS LES LECTEURS DU JOURNAL "LA LIBERTÉ"

PROCUREZ-VOUS VOTRE LIVRE DE "PAGES DE SOUVENIRS ET D'HISTOIRE" AU CENTRE SABOURIN, À SAINT-PIERRE-JOLYS

OU À LA LIBRAIRIE LANDRY. 180, BOULEVARD PROVENCHER, SAINT-BONIFACE

CONDITIONS AUX PARTICIPANTS:

1 - Seule, la formule du questionnaire paru dans le Journal "LA LIBERTÉ" sera acceptée;
2 - Une fois rempli et reçu au Centre Sabourin, le questionnaire devient la propriété du Comité Culturel;
3 - Toutes les réponses doivent être imprimées;
4 - Les noms et la page doivent être ceux du livre "Pages de Souvenirs et d'Histoire" publié en 1974;
5 - Pour avoir droit au tirage le 23 décembre à midi (Caisse Populaire) il faut répondre à 20 questions;
6 - La formule remplie doit nous parvenir *avant minuit, le 20 décembre;*
7 - L'auteur, de même que le responsable et sa famille n'ont pas le droit de participation;
8 - Retourner le tout bien rempli au: COMITÉ CULTUREL DE SAINT-PIERRE
SAINT-PIERRE-JOLYS, MANITOBA
R0A 1V0

DEUX PRIX DE $100.00 à tirer parmi tous ceux qui auront répondu correctement à 20 questions.

Exemple: "Je ne suis pas opposé en principe à une desserte ou à une paroisse à Otterburne."

M. Sabourin ....page 294

1. Ouvert en 1879, le premier magasin de Saint-Pierre portait le nom de .... page ....
2. M. Camille Teillet rappela que .... fut l'un des premiers désignés par Riel pour monter la garde au Fort Garry en 1869. page ....
3. Une partie de sa ferme le long de la rivière-aux-Marais lui fut vendue par nul autre que M. Jolys. Son nom est ....page ....
4. Tout jeune, son père l'avait confié à Monseigneur Provencher et il devint ainsi un des premiers élèves du Collège de Saint-Boniface .... page ....
5. Cette figure est ornée d'une barbe assez peu fournie mais plutôt rouge clair ... .page ....
6. En 1965, le journal de l'école gagne le trophée provincial. Mon nom était ....page ....
7. .... fut l'instigateur et l'âme dirigeante de ce vaste projet. page ....(Il s'agit ici du livre "Pages de Souvenirs et D'Histoire, 1974")
8. En 1924, ... se classa la première dans un concours d'épellation anglaise organisé dans toutes les écoles de l'inspecteur de M. Young. page ....
9. Quelle fut la nature de la première intervention chirurgicale pratiquée à Saint-Pierre? Sur qui? .... Par qui? .... page ....
10. Alors tout jeune homme, il fut chargé d'aller chercher Sa Grandeur à Sainte-Agathe .... page ....
11. Qui a prononcé ces paroles: "FRANÇAIS, NOUS LE SOMMES ET FRANÇAIS, NOUS LE DEMEURERONS". .... page ....
12. A Saint-Boniface à ma surprise, je vois monter dans le train .... et .... mes deux ministres de l'intérieur... page ....
13. "Si j'étais instruit, mon Père, il n'y aurait pas un avocat à Winnipeg capable de me mettre dedans." Qui a dit ces paroles? .... page ....
14. Dans le "Dog Derby" ou course de chiens, course dont la distance s'étend d'un village à l'autre, il fut classé bon premier .... page ....
15. "Un lit pourtant, ce n'est pas un bateau." .... page ....
16. Environ douze cents charges de pierres prises ça et là mais surtout sur ce bourrelet qui passe à trois milles du Village à l'est et qu'on appelle .... page ....
17. J'aurai à nommer .... le maître de poste, avec sa table de billard, son magasin de fruits et sa chaise de coiffeur et de barbier. page ....
18. La "Chicken Farm" ou population ailée fut confiée aux soins de .... et .... page ....
19. Le premier évêque originaire de Saint-Pierre, honora sa paroisse par une messe pontificale le 24 mai 1970. Son nom est .... page ......
20. Agé de 25 ans, il fut porté disparu le 5 mai 1944. .... page .....
21. Alors administrateur du diocèse, il a donné à la future mission le nom de Saint-Pierre. .... page ....
22. C'est lui aussi, qui plaça au haut du clocher de notre église ce coq gaulois qui proclame aux alentours qu'ici se trouve un groupe français et catholique. .... page ....
23. Ce dernier devint pendant environ vingt ans et avec succès, le boulanger attitré de la paroisse. .... page ....

NOM ....**(Imprimé s.v.p.)**

Adresse ....

....

Numéro de téléphone ....